



LES ENJEUX
DE L'INTERFACE
**RURAL
URBAIN**

À L'EST DU GRAND PARIS

POST

Le post-atelier
Seine et Marne 2010



les ateliers

maîtrise d'œuvre urbaine



LE PARTENAIRE DE CET ATELIER

Le conseil général de Seine-et-Marne

LES PARTENAIRES STRUCTURELS DE L'ATELIER ÎLE-DE-FRANCE

Le conseil régional d'Île-de-France

Le conseil général du Val d'Oise

La communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

L'EPA Sénart

L'EPADESA

LES AUTRES PARTENAIRES DE L'ATELIER

La DREIA Île-de-France

La DRAC Île-de-France

La fondation IOSIS

L'Université de Cergy-Pontoise

L'ESSEC

L'Ecole Nationale Supérieure d'Art Paris-Cergy

PRINCIPAL PARTENAIRE DES ATELIERS

L'AFTRP

RÉALISATION & ÉDITION DE CE LIVRET

Les Ateliers

Christophe Bayle, architecte urbaniste

Ann-Caroll Werquin, architecte paysagiste

Antoine Plane

Véronique Valenzuela, géographe

Mise en page

Emmanuel Kormann

LES ENJEUX DE L'INTERFACE RURAL URBAIN À L'EST DU GRAND PARIS

LES ATELIERS - LE POST ATELIER SEINE-ET-MARNE 2010

Il y a deux ans, les Ateliers ont rencontré Vincent Eblé, président du Conseil Général, pour lui proposer qu'une session des Ateliers se déroule sur le territoire de son département : la Seine-et-Marne.

Un atelier, ce sont 30 étudiants et jeunes professionnels venus du monde entier, sélectionnés parmi un réseau d'universités de disciplines variées, des écoles de commerce aux géographes en passant par les architectes et les paysagistes, qui travaillent en équipe pendant un mois sans contraintes sur une commande réelle.

D'emblée la particularité de la Seine-et-Marne dont la superficie est égale à la moitié de la surface de la région Île-de-France, posait par son échelle une question inédite. Le thème de ces grands espaces cultivés au contact de l'urbanisation questionnait la pratique des urbanistes, pour qui trop souvent l'espace agricole est la variable d'ajustement de l'expansion urbaine, nous incitant à redécouvrir que face à la grande agglomération millionnaire il y avait un espace de surface équivalente, l'un des plus beaux et des plus productifs de France, et dont on pouvait se demander s'il existerait encore dans plusieurs générations au rythme de la consommation des terres agricoles.

Les arguments du monde rural et ses 2% d'agriculteurs pèsent fort peu face aux impératifs de logement et de confort d'une agglomération millionnaire. Pour sortir de la relation conflictuelle entre la ville et la campagne et rechercher

les conditions économiques, urbaines, agricoles, paysagères, foncières pour organiser la pérennité des terres agricole et des activités qui sont mobilisées par elles, il fallait poser la question avec nos outils d'urbanistes.

Ne pas se faire agronome ou agriculteur à la place des agronomes et des agriculteurs, mais poser la question de l'interface urbain/rural et de sa définition : c'est-à-dire du clivage entre le rural et l'agricole, entre le péri rural et le péri urbain, entre des espaces naturel et récréatifs, autant d'espaces qui ont leurs qualités d'intensité de peuplement, et qui, dans les franges attendent des formes et des typologie nouvelles qui servent autant l'espace rural que celui de la métropole.

Ces questions intéressent l'agglomération parisienne mais aussi toutes les métropoles. Le 22 septembre 2010, les cinq équipes ont rendu et présenté leurs travaux, compilé dans un « cahier de session ». Les propositions avancées par les équipes et reprises ici par thématiques s'appuient sur les spécificités du territoire des environs de Sénart, et vise à présenter, post/atelier les directions convergentes d'une recherche vers de futurs équilibres entre la ville et la campagne, et pourquoi pas un espace de solidarité entre leurs modes de vie.

Pierre-André Perissol
Président des Ateliers





PRÉAMBULE

La situation environnementale de la Seine-et-Marne est paradoxale. Elle présente des atouts environnementaux incontestables en termes de paysages et de biodiversité, mais elle hérite en même temps d'un modèle de développement en contradiction avec plusieurs objectifs du développement durable. Il n'est que partiellement « compact » : l'urbanisation est diffuse sur la majorité du territoire. Le modèle pavillonnaire est dominant, la consommation des terres agricoles progresse. Ce modèle de développement n'est pas robuste : il induit des tendances lourdes (en termes de mobilité, de consommation de l'espace, ...) qui sont difficilement réversibles. Une urbanisation qui semble peu coûteuse actuellement mais très coûteuse à long terme.

La Seine-et-Marne se caractérise ainsi aujourd'hui par de fortes interactions hommes-nature. Deux échelles semblent cruciales :

- La grande échelle des continuités écologiques régionales, voire nationales, dans la mesure où la Seine-et-Marne est un vaste territoire accueillant de nombreuses vallées, de grandes forêts, des grands espaces agricoles et naturels...
- La petite échelle de la biodiversité de proximité, la Seine-et-Marne comptant nombre d'espaces ouverts non construits, de délaissés insérés dans le tissu urbain ou en limite.

Face à ce constat le projet départemental de territoire se fixe trois objectifs :

- Anticiper l'avenir des terres agricoles non seulement en stoppant leur consommation au bénéfice de l'urbanisation et des infrastructures mais aussi en favorisant leur évolution vers plus de biodiversité et de nouveaux modes de production plus respectueux de l'environnement.
- Penser les continuités et solidarités écologiques à grande échelle y compris métropolitaine. Ce qui pose la question des trames verte et bleue non seulement en tant que grands corridors biologiques dotés d'une qualité paysagère exceptionnelle, mais également pour :
 - leur potentiel économique.
 - leurs fonctions de loisir, de tourisme et de mobilité
 - leurs valeurs sociales, culturelles et identitaires.
- Cultiver la biodiversité de proximité en prenant appui sur de nouvelles fonctions agricoles.

Cet ensemble est partie prenante du nouveau modèle d'aménagement spécifique à la Seine-et-Marne... qu'il reste à inventer.

Le sujet proposé par les Ateliers de la maîtrise d'œuvre urbaine pour leur session d'été 2010 participe à cette ambition d'innovation sur une problématique centrale pour le devenir de la Seine-et-Marne et en particulier pour les territoires à l'interface rural/urbain comme celui compris entre la ville nouvelle de Sénart, l'agglomération de Melun et les nationales 4 et 36.

L'apport des Ateliers a plus que répondu aux attentes du Conseil général aussi bien dans la phase de préparation avec comme point d'orgue : l'organisation du colloque international de Moissy-Cramayel, qu'au cours de la session de l'été grâce aux échanges avec les équipes internationales mais aussi aux forums avec les experts et au rendu final devant le jury. C'est ainsi que l'importance des différentes contributions ne m'ayant pas échappé, j'ai souhaité qu'une présentation de leurs travaux soit faite par les 5 équipes à l'Hôtel du Département devant un public d'élus, de techniciens et de représentants d'institutions ou d'associations.

Pour conclure je souhaiterais remercier Pierre André Périssol, Président des Ateliers; Christophe Bayle et Ann Carol Werquin, urbanistes, les pilotes de cette session; Nicolas Détrie et Antoine Plane – directeur et directeur adjoint des Ateliers ainsi que l'ensemble des experts ayant participé à la préparation et au déroulé de cette session 2010 sans oublier bien sûr les cinq équipes. Grâce à ce travail collectif, animé avec une grande maîtrise et une forte implication par les pilotes et l'équipe des Ateliers, les élus et les techniciens du Conseil général et des territoires concernés disposent d'une « matière » d'une grande qualité des plus utiles pour leurs réflexions et projets futurs. La réussite de cette coopération m'a décidé à reconduire le partenariat du Conseil général avec les Ateliers pour la session 2012 sur les grands paysages, sujet concernant, ô combien, la Seine-et-Marne.

Vincent Eblé
Président du Conseil général de Seine-et-Marne.

- 7 ● LE THÈME EXPLORÉ:
LES RELATIONS D'INTERFACES
ENTRE LE RURAL ET L'URBAIN
- 21 ● LES LIGNES DE PROPOSITIONS
- 33 ● DES TRAITES COMMUNS
AUX INVENTIONS PARTICULIÈRES:
LES CINQ ÉQUIPES EN BREF
- 44 ● CARTES DE SYNTHÈSES
& CONCLUSIONS
- 52 ● PROGRAMME DE L'ATELIER
& PARTICIPANTS

**LE THÈME EXPLORÉ :
LES RELATIONS
D'INTERFACE
ENTRE LE RURAL
ET L'URBAIN**

LE THÈME EXPLORÉ : LES RELATIONS D'INTERFACE ENTRE LE RURAL ET L'URBAIN

Fort de la nouvelle sympathie que les élus et les habitants éprouvent pour le devenir des terres agricoles aux franges de métropoles, les ateliers de la session 2010 ont identifié les actions et les projets à lancer pour que ces franges deviennent un nouvel espace de solidarité entre les urbains majoritaires et les ruraux désormais minoritaires. De cette double approche les aménageurs sont invités à s'emparer. Pour organiser la pérennité de l'espace agricole face à l'expansion urbaine avec des moyens positifs autres que la délimitation de frontières jamais respectées.

L'espace agricole aux marges des métropoles s'impose aujourd'hui comme un enjeu d'avenir. La préoccupation d'un développement durable a, de façon assez générale dans tous les pays, pour effet une intensification des secteurs urbains agglomérés proches du centre. Dans les couronnes plus éloignées, des transformations s'opèrent ou doivent s'opérer dans les années à venir. Un moindre rythme de périurbanisation s'observe mais c'est surtout des formes urbaines et de tissus urbains mieux adaptées qui sont recherchées ainsi qu'un rapport des citoyens à la nature, exprimé non seulement en espaces de loisirs mais aussi en environnement de proximité signifiant. En espérant que des productions légumières et fruitières se redéveloppent à proximité de leur logement, les habitants montrent qu'ils souhaitent recréer du lien entre agriculture et société et portent un nouveau regard sur les espaces agricoles. Plus que les autres espaces naturels, la terre agricole, si fragile en périphérie des métropoles, a la capacité

d'être synonyme de la campagne, cet espace qui nourrit, offre sa particularité paysagère et forme un cadre propice aux loisirs, tout en rendant, avec ses espaces non imperméabilisés et ouverts, des services écologiques désormais indispensables aux urbains.

On note à San Francisco comme en France et dans les pays européens, un engouement pour les « circuits courts », les « paniers » vendus par les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne), les petits marchés et ventes directes et autres initiatives agricoles. La production de proximité se revalorise depuis l'apparition des exploitations bio et les diversifications agricoles (cueillettes, ...) et permet aux citoyens et cultivateurs de renouer le dialogue. Pour les habitants de la grande couronne, l'intérêt concerne aussi une activité qui fait vivre les valeurs idéalisées du milieu rural à la frange de l'agglomération, là où se rencontrent tissus urbains récents et villages ruraux.



Domaine de Villarceaux
(Val d'Oise).

Domaine agricole de 400 ha d'un seul tenant, transformé par la fondation Léopold Mayer en une exploitation moderne mêlant deux métiers: la céréaliculture et l'élevage (prairies). Des parcelles d'environ 8 ha sont séparées par des haies et des chemins, afin de magnifier le paysage et d'augmenter la biodiversité . La rotation des cultures permet le non recours aux intrants, le rendement est moins bon, mais le blé bio se vend plus cher. Si l'on tient compte du fait que ce domaine permet une eau pure et offre aux habitants proches un service environnemental, on ne rembourse pas l'important investissement financier fait par la fondation, mais on se rapproche d'un bilan annuel plus équilibré.

La valeur sociétale des forêts périurbaines a été largement prise en compte par les gestionnaires et elles sont protégées du développement de l'urbanisation. Ce n'est majoritairement pas le cas des terres agricoles, elles peuvent être consommées pour les équipements et l'urbanisation, notamment en « Ceinture verte » francilienne.

A l'heure où les préoccupations du développement durable s'orientent progressivement vers la recherche d'une concentration des sites urbains pour rationaliser les services et en faciliter la desserte en transports collectifs, une gestion à l'économie des terres agricoles n'est plus synonyme d'entrave à la construction des logements nécessaires pour faire vivre la région. L'enjeu pour les territoires agricoles apparaît sous trois formes : ils devraient non seulement pouvoir assez largement perdurer en côtoiement des sites urbains mais offrir des opportunités pour une quote-part plus forte de production locale, et fournir encore le potentiel de nature nécessaire à la mise en place des trames vertes et bleues qui permettront de freiner l'érosion de la biodiversité.



La session s'est donc intéressée à l'enjeu des sols agricoles dans les franges métropolitaines, et plus particulièrement en Seine-et-Marne afin de voir l'implication pour l'aménagement urbain des lisières d'une prise en compte de cette activité. Cet objectif retourne la situation par rapport au processus spontané de l'urbanisation. Alors qu'en général la ville consomme le foncier agricole avec de tels moyens financiers qu'elle neutralise la concurrence de l'activité de production; est-il possible, dans cet espace très particulier des franges, d'envisager une vraie sauvegarde des terres agricoles et d'assurer un prix à la production adapté, la protection des ressources naturelles, l'apport de la biodiversité, et des fonctions qui définissent une matrice périurbaine d'un type renouvelé? Sous quelle forme peut se concevoir l'urbanisation en lisière de métropole? Quelles typologies urbaines peuvent mélanger des espaces habités et de production et par quelles étapes y parvenir?

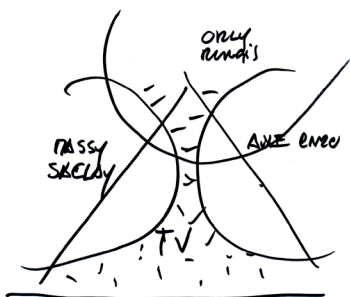
Les cinq équipes constituées de jeunes professionnels venant de 12 pays, ont travaillé du 28 août au 24 septembre 2010 sur l'interface du rural et de l'urbain. Elles ont ébauché des lignes directrices pour faire coexister l'urbanisation et l'activité agricole. Elles ont, en plus des nombreuses suggestions, développé un nouveau vocabulaire de l'urbanisme pour accompagner, selon le mot de Michel Serres « le réaccouplement en cours » de l'urbanisme « avec les sciences de la vie et de la terre ».

LES TERRITOIRES DE SEINE-ET-MARNE AUX PRISES AVEC LES FRANGES MÉTROPOLITAINES

- L'espace agricole, une identité pour l'espace des franges

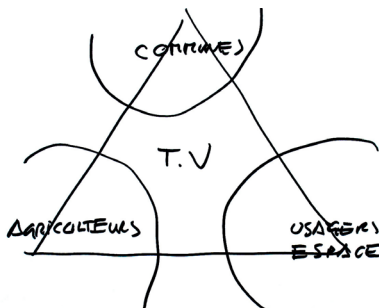
Le département de Seine-et-Marne représente la moitié du territoire de l'Ile-de-France. Il compte des pôles urbains aussi importants que l'aéroport de Roissy CDG, les villes de Marne-la-Vallée, Meaux et Melun mais il est encore le secteur le plus rural de la région. Il s'est principalement orienté sur la grande culture très performante du point de vue des rendements. Le secteur étudié possède tous les ingrédients de la périphérie d'une métropole, c'est un territoire d'accueil pour l'habitat et la logistique et il est bien articulé à la région par des autoroutes (A5 et Francilienne). Il est situé à l'ouest d'une ligne Combs-la-Ville / ville nouvelle de Sénart / Melun, où on note une croissance urbaine pavillonnaire importante brouillant la différence entre ville et campagne. Peu de densité et une perte d'identité, y compris d'un territoire agricole fragmenté par l'arrivée des routes et constructions, avec des exploitations céréalières pauvres en haies et boisements, paysage peu varié d'autant que les décennies récentes ont été marquées par un recul net en Ile-de-France des cultures spécialisées.

Pourtant le territoire des franges a un grand potentiel : dès qu'un boqueteau lui redonne une échelle, il devient une magnifique trame de nature vivante et plutôt qu'être un territoire servant pour la métropole, il peut se forger un caractère dans la montée en puissance des valeurs du rural.



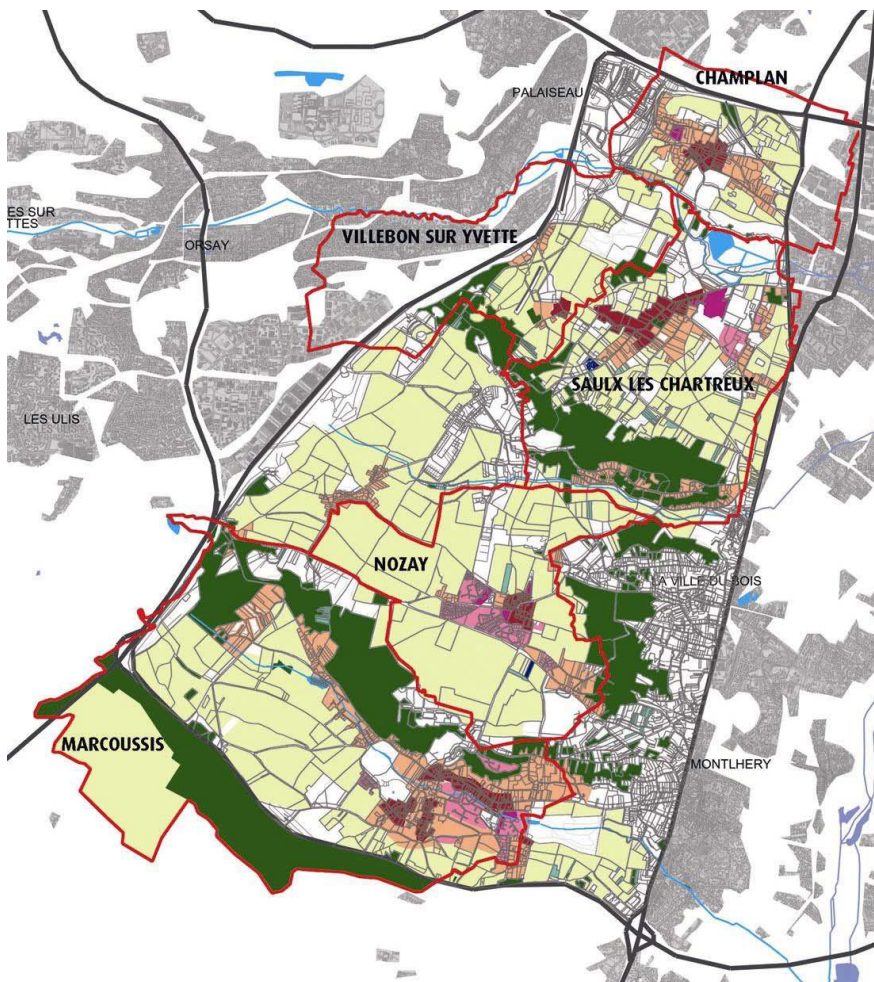
TRIANGLE SOUS PRESSION

→ PROJET



STRUCTURE PROJETS

- PROJETS COMMUNES
- PROJETS AGRICULTEURS
- PROJETS USAGERS ESPACE



Le « Triangle Vert », association créée en 2003, rassemble les élus, agriculteurs et habitants de 5 communes du sud de l'Essonne, sur un projet agri-urbain, formalisé sous forme d'une charte de développement agricole. C'est une démarche et un territoire. Objectif: concilier développement urbain et maintien d'une agriculture économique viable. Le comité de pilotage réunit à côté de l'association elle-même des responsables et membres de l'administration (Ministère de l'Agriculture et de la pêche), de la Région et du département (dont l'AFTRP, l'Agence de l'eau et le Caeu). Un PRIF (périmètre d'action foncière, outil de la loi d'orientation agricole de 1999) a été institué.

Dessins: Thierry Laverne

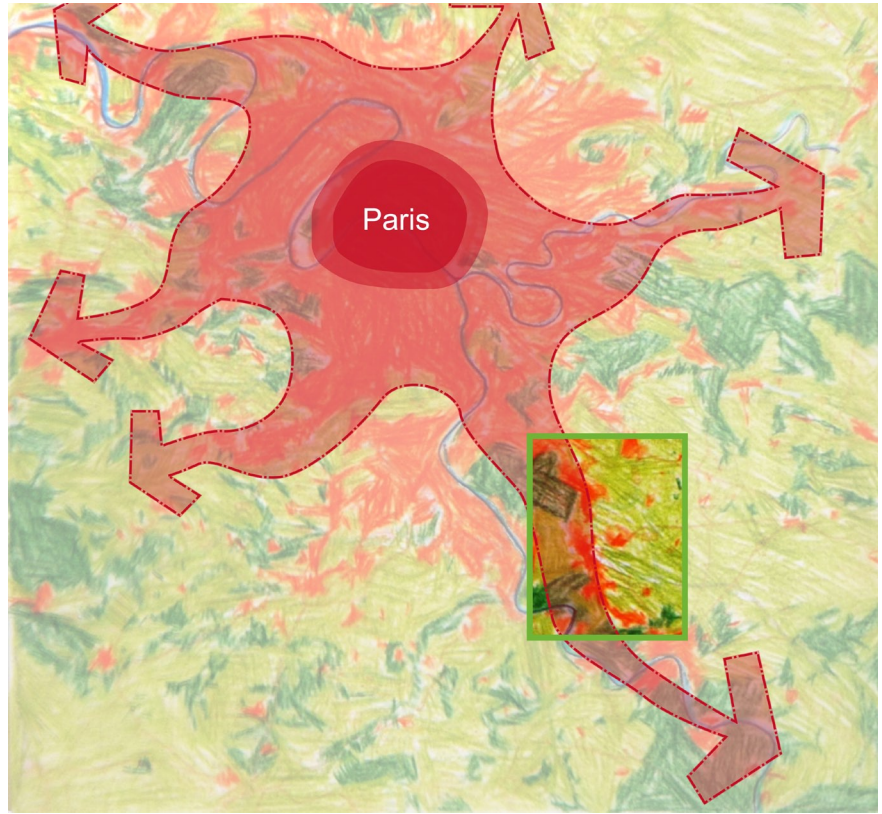
Carte: le Triangle Vert

Ci-contre

Situation du terrain d'étude dans l'agglomération parisienne

Page de droite

Analyse des ingrédients et de l'échelle du site montrant l'aspect des infrastructures, la différence entre ville nouvelle et villages, les vallées et le rôle structurant de Melun. (Croquis : Bertrand Warnier)



équipe Polyculture

- Des pôles touristiques de premier ordre et des rivières très attractives pour les loisirs

Un deuxième axe incarne un potentiel de croissance et une montée en gamme pour la Seine-et-Marne : le tourisme / loisirs. Le département est riche en patrimoine culturel. Outre les sites d'exception et les monuments remarquables des villes, le long des rivières ou en réseaux pris en tension entre certains villages, voire certaines fermes et autres vestiges des activités agro-industrielles, les chemins et petites routes représentent des axes de découverte de l'histoire ou de promenades rurales, progressivement mis en valeur.

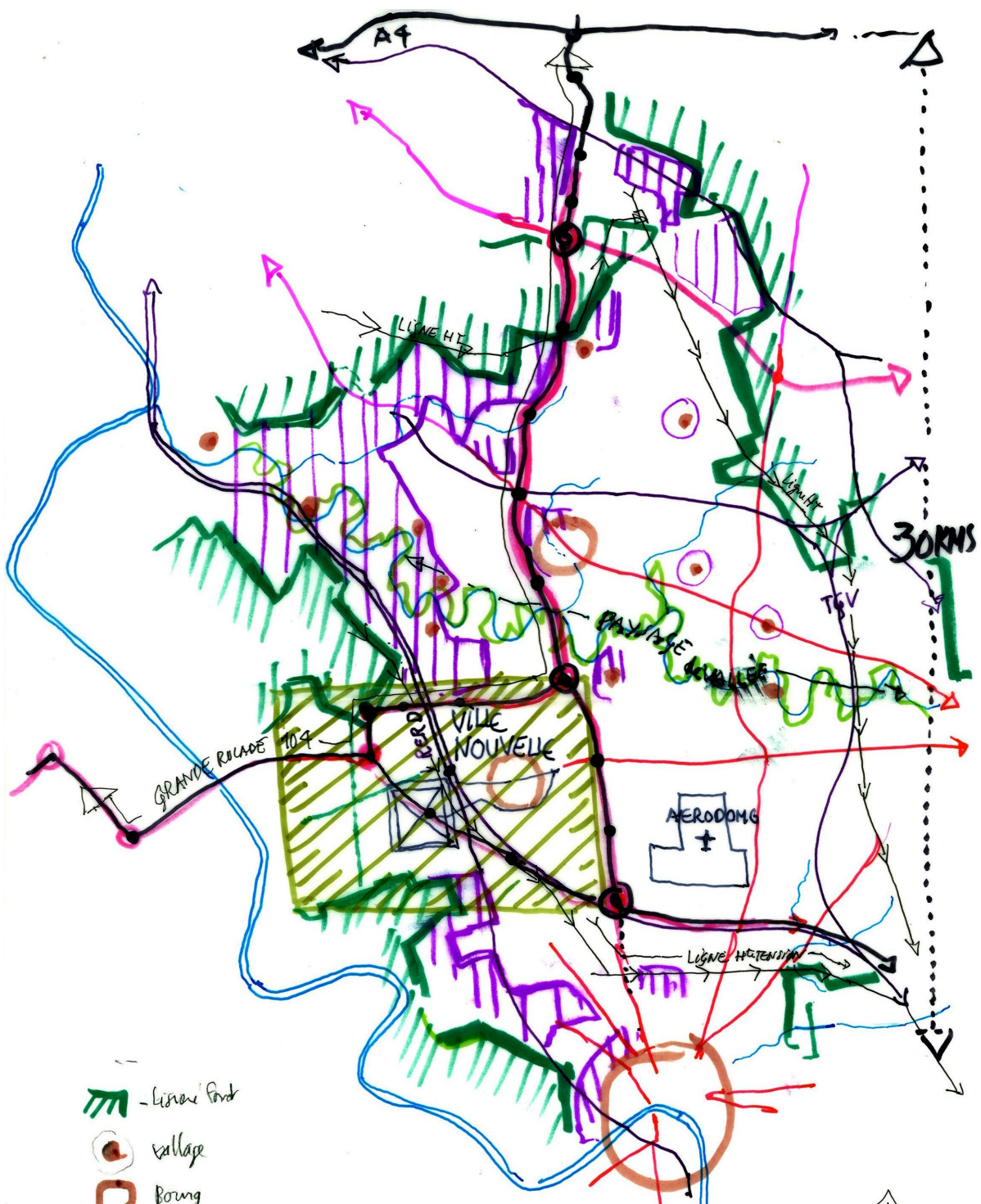
- Une typologie contrastée des pôles urbains






Quand les franges d'urbanisation sont en suspens et ne se touchent pas systématiquement les communes

gardent leur identité de contour, même si dans leur forme, certaines sont plus marquées que d'autres par l'impact de la périurbanisation en cours.

Melun, la ville préfecture est un centre historique et un pôle majeur. C'est une ville au site paysager remarquable qui s'accroche à la Seine d'un côté et au territoire rural de l'autre par un éventail de larges routes desservant les directions majeures en lignes droites au travers le plateau ; elle est le siège de nombreux services et constitue la ville de référence du secteur.

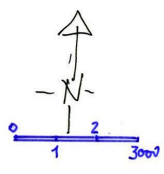
Sénart, à 35 km de Paris, et à 35 mn avec le RER D se situe au point focal du territoire d'interface examiné pour la session. C'est une ville de fondation nouvelle créée en 1973. L'urbanisation s'est faite volontairement au contact des villages existants avant que ne soit formalisé un grand pôle fédérateur tracé sous la forme d'un ample carré :



-  - Lignes Forêt
-  Village
-  Boulevards
-  autoroute simple double 104
-  urbain continu.

Tous les INGREDIENTS de
 la périphérie d'une métropole -
 y compris ceux d'une agriculture sur de larges espaces
 dont les DEFI sont de s'ACCOMPAGNER de ces VOISINAGES
 et d'en TIRER PROFIT

On est bien dans l'ESPACE INTERMEDIAIRE
 entre URBAIN CONTINU et le "VACUUM"
 - l'ESPACE de TRANSITION -



le « Carré Sénart » (ouvert en 2002), qui accueille déjà un centre commercial, des loisirs, des services, des administrations et des activités tertiaires, et conserve des vides stratégiques précieux pour le long terme.

Alors que le processus de fabrication des villes traditionnelles contient une densification du centre avec concentration des fonctions (connue comme centralité), puis un glissement vers le pourtour, ici le « centre » ébauché certes est en attente, ce qui ne manque pas de surprendre, voire créer un inconfort de la situation, et ce statut a interpellé les jeunes urbanistes.

Enfin les bourgs ruraux et villages de Brie sont autant d'entités réparties régulièrement sur le plateau rural et ayant chacune leur personnalité. Ces villages, type idéal du germe urbain avec leur mixité et leurs espaces publics, paraissent être des références. Ils illustrent l'identité mémorielle du territoire rural; ayant encore peu évolué dans leur forme, sauf ceux les plus proches de la lisière urbaine ou ceux pris dans la ville nouvelle qui ont, pour la plupart, largement accueillis des programmes de maisons individuelles.

La périurbanisation, l'image insidieuse d'un espace servant, vient avec la façon dont les équipements de logistiques, les zones d'activités (nombreuses) et des centres commerciaux (comme Boissénart, un ancien centre commercial le long de l'ex RN 6 devenue RD 306, qui a fait peau neuve en accueillant notamment « Maisonément », spécialiste de l'aménagement mobilier) sont situés au contact direct de l'espace agricole, égrénés le long des axes, notamment la 306, sans transition ou ménagement. Ces sites de la 306, et le pôle aéronautique de Villaroche, pôle de compétitivité, représentent pourtant les points saillants de l'agglomération de Sénart pour renforcer l'emploi, une des priorités, mais signalent aussi de façon voyante une déstructuration du milieu rural autour.

Un atout pour urbaniser l'agglomération nouvelle s'appelle le TZen : un tram bus qui doit joindre Corbeil et Sénart (inauguration prévue en 2011) puis desservir plus tard Melun.

Dans la prochaine décennie, on attend un bond en avant du développement urbain et des activités dans la large bande comprise entre l'autoroute A5b – bretelle liaisonnant l'A5 à la Francilienne – et la Seine dont le cours est méandreux entre Evry (autre ville nouvelle des années 1970) et Melun. De larges réserves foncières publiques constituées pour la ville nouvelle le permettent. Localement on espère de ce territoire, traversé au milieu par la ligne du RER D, qu'il trouve des formes de croissance exemplaires. Il faut donner le temps nécessaire aux atouts qu'il possède pour qu'ils deviennent encore plus signifiants. Les instances locales ont créé déjà de très nombreux espaces naturels, des forêts, des plans d'eau, des espaces verts. C'est aussi à l'échelle de l'agglomération parisienne que peut s'engager l'épanouissement de ses abords selon des formes de vie urbaine compatibles avec la pérennisation durable de l'activité agricole.

● INTERFACE OU LISIÈRE ?

Comment définir le contact entre l'urbain et le rural ? Faut-il parler d'interface ou de lisière : à quel échelle, dans quel cas, à quel moment ? Cette question a été soulevée afin que les équipes fassent des propositions tant en matière de définitions et de dessins, qu'en matière de suggestions pour l'aménagement. Cette question concerne tous les pourtours des métropoles : comment marquer dans les auréoles successives de l'aire urbaine, des rythmes et des ruptures qui, s'opposant à l'étalement en tâche d'huile, montrent des étapes successives, des changements de tissus urbains et de nature des sols, donnent des qualités au milieu de vie, et comment spécifier une localisation

Il faut savoir lire le paysage, c'est immense, c'est plat, et ce sont les meilleurs terres agricoles du monde. (d'après documents de l'EPA; photos de Camille Fallet)



Fragmentated by infrastructures

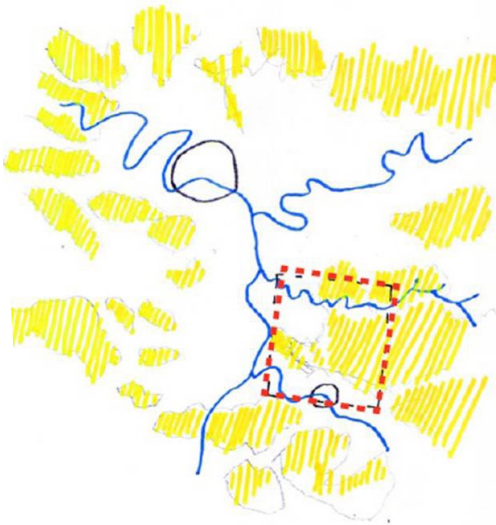


qui autorise le milieu rural à perdurer ? La carte p. 17 réalisée pour les ateliers par l'IAU montre la lisière actuelle suivant la catégorisation INSEE entre communes « urbaines » et « rurales »; les équipes l'ont transformée soit en trait net soit en zone de contact assez épaisse : une interface, un lieu qui devrait acquérir une spécificité dans ses fonctions. Et dans cette interface, peuvent apparaître à une autre échelle des lisières précises entre affectations.

UN TERRITOIRE POUR INVENTER

Le choix du territoire de l'atelier, au centre d'une ville en projet, est apparu particulièrement fertile et pertinent car il permet d'inventer de nouveaux modes de vie à toutes les échelles.

Beginning of the Brie plateau



Non structurant forest grid



LES DÉFIS RÉVÉLÉS PAR LA SESSION

- Faire préserver les terres agricoles par les urbains

Point important de cette session, il est apparu qu'aux franges des grandes métropoles, la question des terres agricoles et de leur préservation devait être prise en charge par les urbains. Ils représentent la majorité de la population et sont demandeurs de services. Ils ont le pouvoir de gestion de l'espace. Les agriculteurs ne peuvent imposer leur maintien dans le périmètre des villes nouvelles ni même dans ces territoires des franges où à chaque fois la sollicitation pour urbaniser est forte. N'étant de plus qu'une poignée pour des territoires immenses, les agriculteurs, même avec des terres aux rendements très forts, sont aujourd'hui fragilisés par le marché (baisse des prix à la production, inquiétudes sur une diminution annoncée des aides de la PAC – politique agricole commune –). C'est à partir d'une vision globale et partagée entre les urbains et le monde agricole qu'une possibilité de maintien ou une quote-part de transformation de l'agriculture des franges vers plus de spécialisation et de diversité pourra s'engager.

Côté aménagement, la ville nouvelle pourrait acquérir une compétence et jouer un rôle de gestion / protection de certaines terres agricoles à l'échelle de son interface du rural et de l'urbain. Elle pourrait, sur les réserves foncières qu'elles ne comptent pas affecter avant un certain temps au logement et activités liées, permettre certaines expérimentations. Ce moyen aiderait, sans préjuger de l'avenir, à répondre à des demandes locales ainsi qu'à la diffusion de points de rencontre entre l'activité agricole et les habitants.

- Faire de l'interface rural / urbain un espace de solidarité

Les jeunes urbanistes architectes, paysagistes, économistes ou agronomes ont identifié cet espace de rencontre de l'urbain et du rural comme un nouvel espace de solidarité pour la société. S'en suivent des propositions de développement d'actions profitables et solidaires pour les deux populations, et en particulier pour les nouvelles populations et les jeunes. Ce qui importe, comme le dit notamment Thomas Sieverts, c'est d'essayer de faire changer l'état d'esprit et le regard des habitants et de leurs élus sur

ce qu'ils ont sous les yeux et qu'ils puissent même éprouver une certaine sympathie pour le devenir de l'espace et de l'activité agricole. Les mentalités peuvent en effet faire considérablement bouger les choses, même si la méthode s'organise en étapes successives.

LES IDÉES DIRECTRICES DÉVELOPPÉES PAR LES ÉQUIPES

- Être soutenable c'est économiser les sols et densifier les pôles urbains

Même dans ce territoire des franges, les formes urbaines doivent être compactes. L'espace à urbaniser est réparti différemment par rapport aux secteurs plus proches de la ville : une occasion est saisie ici pour faire fonctionner la campagne avec la ville, et pouvoir réserver de la surface pour de petites activités légumières : potagers individuels, maraîchage, vergers... Elle est vue comme un avantage des franges métropolitaines qu'il faut combiner à égalité avec des qualités à donner au milieu urbain, et avec l'amplification des transports publics liée à la diminution du recours aux véhicules particuliers. Cette option oblige à trouver des points de densification, à l'intérieur des périmètres urbains existants, voire à l'intérieur des lotissements existants (habitat ou activités). La ville nouvelle de Sénart offre pour cela de belles opportunités, comme l'ont souligné les projets. Et notamment en densifiant le logement aux abords des gares, et le long de l'axe du TZen. Permettre plus de desserte en transport public, c'est aussi donner plus de centralité aux charnières urbaines.

- Améliorer le cadre de vie en améliorant la relation avec l'espace de production agricole : la stratégie du développement

L'idée de replacer les habitants dans un environnement humain et agricole pour leur donner des racines et une identité n'est pas nouvelle : c'est l'héritage du début du XX^e siècle, des cités-jardins aux villes nouvelles. Aujourd'hui l'enjeu est de réviser une grammaire des sols et du construit pour travailler à la constitution d'un tissu rural original. Cela peut signifier :

– Définir les terres agricoles propriété de l'Etat à pérenniser à long terme, et y permettre différents modes d'occupation,

– Identifier ou former des fronts d'urbanisation pérennes; soit en retournant les lotissements vers l'espace rural ainsi valorisé (aujourd'hui les lotissements avancent à reculons en tournant le dos à l'agriculture et parfois en s'adossant à des merlons); soit en aménageant des lisières douces ; à savoir créer un chemin ou un bouquet de plantation à chaque fois qu'il y a un front trop brutal et sans transition.

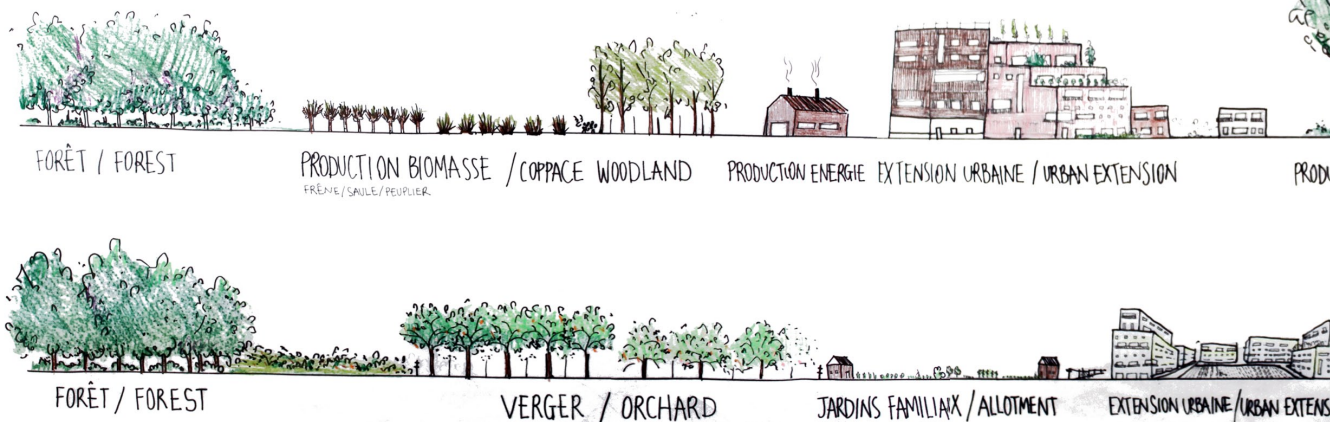
– Réhabiliter l'image du département, en hissant le paysage au même niveau que son patrimoine. Ce type d'intervention pourrait permettre par exemple d'éviter que l'image de confrontation très forte du paysage rural avec la SNECMA continue de stigmatiser l'image de la Seine-et-Marne.

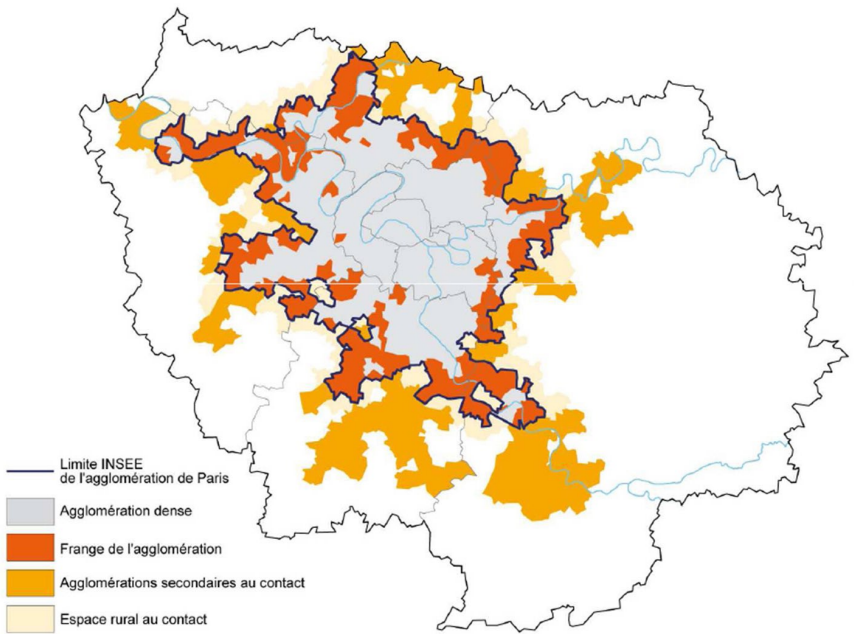
Ce qui signifie aussi que toute intervention aux abords de la Snecma sera un levier positif pour modifier l'image de la Seine-et-Marne.

C'est ainsi en mettant l'agricole au cœur de leurs préoccupations d'aménagement que les équipes ont défini l'état d'esprit de leurs projets.

- Redonner de la diversité à l'intérieur des espaces spécialisés

Une autre constante apparaît dans les projets: tant qu'il n'y aura pas un peu de mélange des fonctions dans les espaces actuels, qu'ils soient de type urbain-logistique, ou de type rural-grande culture, ce vaste plateau pourtant cerné de bois et de rivières n'arrivera pas à faire valoir ses atouts et former à un territoire appropriable par ses habitants.





Carte interface en lisière = 20% de la surface de la région Île-de-France. Elle représente un linéaire de 13800 km dont 800 km au contact des espaces agricoles, et 5450 km au contact des espaces boisés. (source IAU, Charles-Antoine de Ferrières)

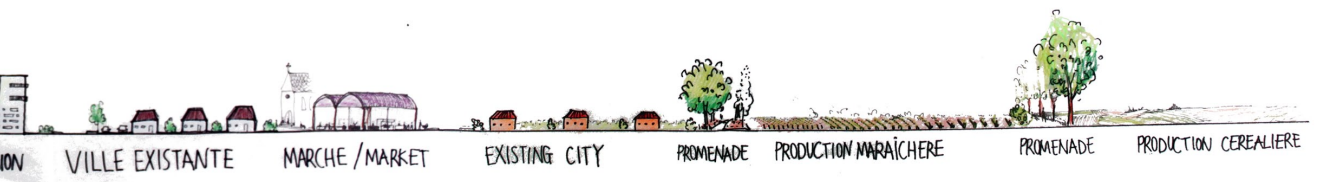
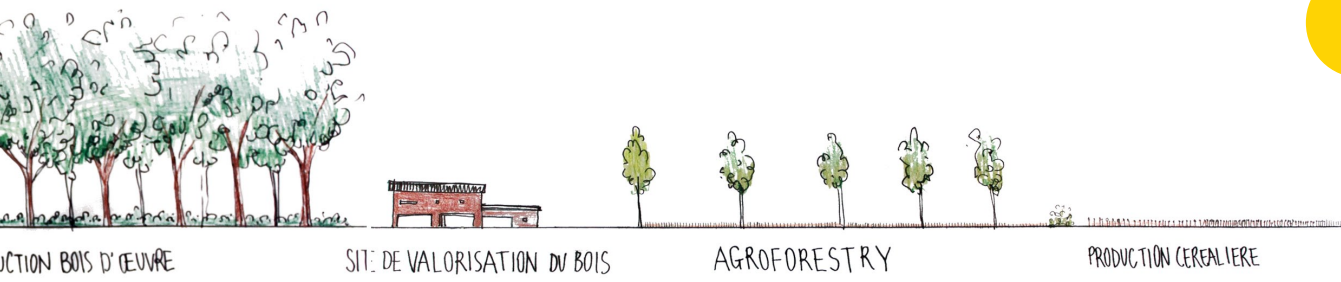


Image de Thomas Sieverts, l'un des intervenants du colloque préparatoire pour l'atelier de l'été (29/04/2010 à Moissy-Cramayel), auteur d'*Entre-ville*; une lecture de la Zwischenstadt, éd. Parenthèses, 2004, et inspirateur du grand programme de requalification urbain d'Emscher Park en Allemagne. T. Sieverts souligne les potentialités de ces territoires de périphérie, lieux encore indéfinis qui s'affranchissent de notions comme la ville-centre ou l'urbanité. Il faut porter l'attention sur leur héritage culturel, ce qu'aide à faire la médiation de l'art. Dans cette ligne, Remy Garnot, agriculteur et boulanger, qui propose des expériences artistico-agricoles dans sa *Ferme de la Carrière* sur la commune de Réau aide lui aussi à changer le regard sur ce territoire.



LES LIGNES DE PROPOSITIONS



LES LIGNES DE PROPOSITIONS

Le territoire agricole a plusieurs siècles d'âge. Après la parenthèse fonctionnaliste du XX^e siècle, cette ressource mérite d'être à nouveau placée au centre des préoccupations des urbanistes et que la ville se compose autour. C'est le temps des propositions innovantes comme une restructuration agricole, compatibles avec le réchauffement climatique, ou encore la création de trames vertes et bleues via des chemins enherbés ou encore la création d'espaces publics le long de rivières. Ces nouveaux objets ruraux et urbains à la fois sont autant de vecteurs d'une pédagogie d'une civilisation du XXI^e siècle où, à terme, l'urbanisation du territoire national se fera autour de l'espace agricole précieux, au sens de vivant et d'indispensable.

ÉTABLIR UN ÉQUILIBRE DE L'URBAIN ET DU RURAL ET METTRE EN RÉSEAU CES MILIEUX

Les équipes suggèrent d'utiliser les ressources de la construction (+ 8000 lgts / an programmés en Seine-et-Marne) pour mieux marquer un équilibre entre agriculture et habitat, afin de renforcer l'attractivité de la Seine-et-Marne et que ce territoire ne soit plus seulement regardé de l'extérieur comme un espace servant.

Cela signifie de développer un tripode « social-économie-nature » qui conduira à montrer un apport de l'espace agricole au département de Seine-et-Marne beaucoup plus important que son PIB (1 à 3%). Ainsi :

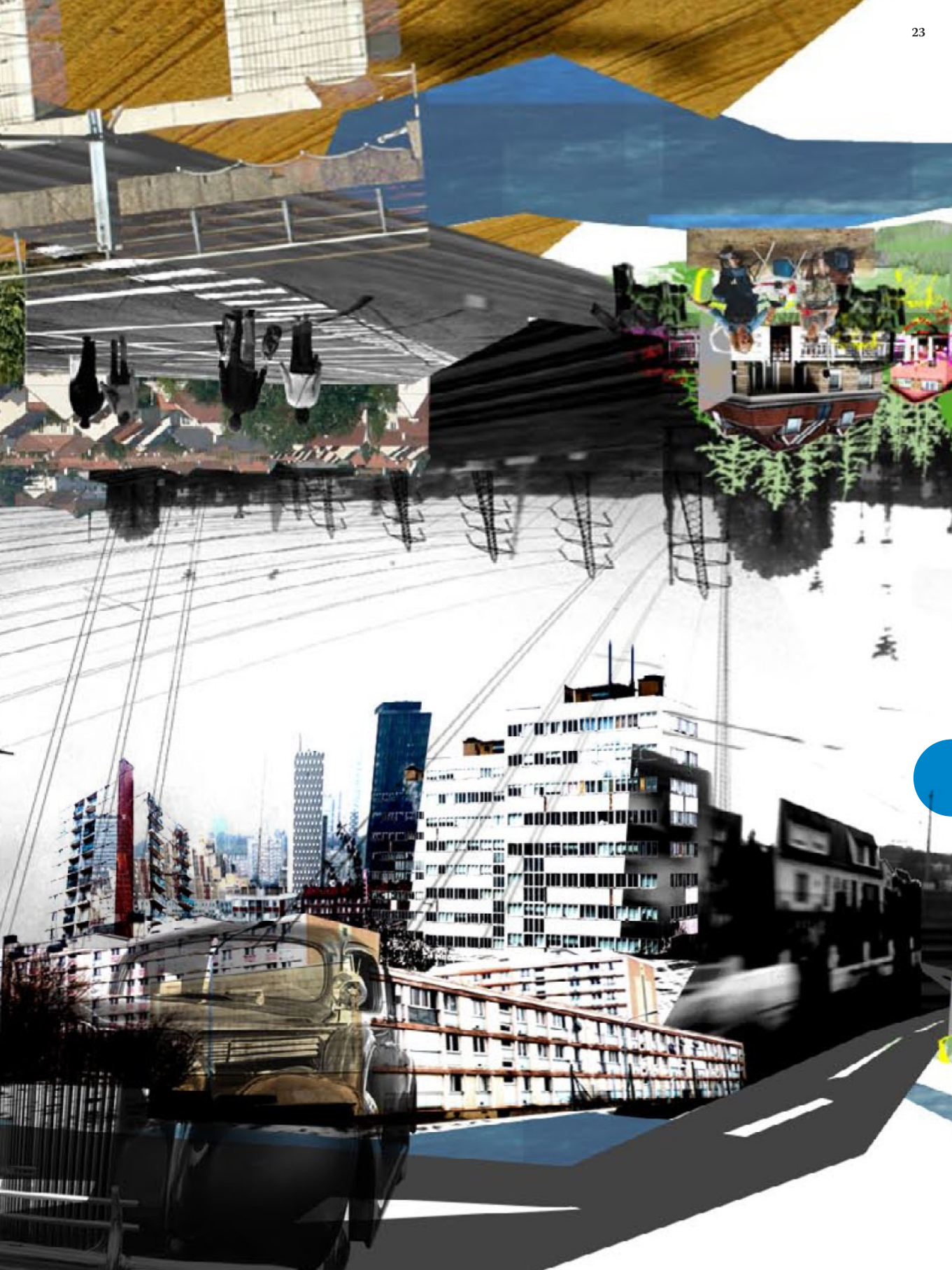
- dans l'espace naturel : à chaque projet de développement, il y aura lieu d'y associer un programme social.

- dans l'espace économique : à chaque programme agricole, sera annexé une part de programme pour la nature.

- dans l'espace social : à chaque fois qu'il y a un programme de logement, penser à y associer le loisir et la nature pour l'habitant.

METTRE « L'AGRICULTURE AU CENTRE »

La position géographique de l'espace agricole entre les bourgs déclenche l'empathie. Les réflexions que portent les élus doivent ne pas concerner uniquement le logement et les activités. Il serait bien qu'ils accordent aux projets agricoles le même intérêt qu'aux projets urbains, et leur donnent la marge de temps nécessaires au retour des investissements que demande le passage à l'agriculture spécialisée ou à l'agriculture bio.



Il faut pouvoir aider à l'installation d'une agriculture spécialisée et pousser à la diversification agricole. Les exploitants à côté du territoire de la ville nouvelle se sont tous diversifiés avec succès (pommes de terre, pain, cueillette, ...). Ceux qui sont à 10 km n'y pensent pas d'eux-mêmes encore, or cela peut fonctionner avec de l'organisation. Les fermes, bien distribuées sur le territoire, sont des points d'attraction potentielle. Elles peuvent devenir des points de vente, voire plus. Avoir des maraîchers installés proches des bourgs ou des lieux de visite touristique est un plus pour les visiteurs, un marché pour les producteurs.


Il semble possible de systématiser la diversification des exploitations de grande culture, en leur associant du maraîchage ou d'autres offres pour les urbains (évoquons, dans le PNR du Vexin français, le succès du lapin-compote et d'autres productions fermières artisanales pour lesquelles le PNR a fait une promotion très utile).

REPENSER LA VILLE AVEC LA PRODUCTION AGRICOLE

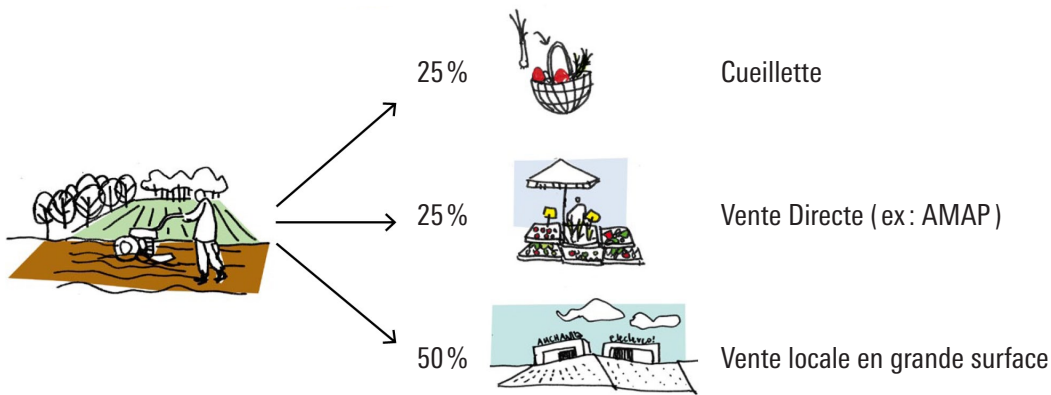
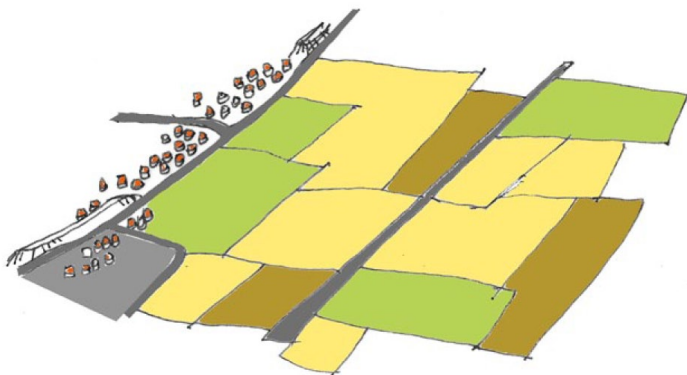
C'est une idée nouvelle qui peut fonctionner à plusieurs échelles. Par des petits projets transversaux, on peut contribuer à apaiser la relation aujourd'hui tendue entre agriculture et ville. Les équipes n'hésitent pas à inscrire des affectations agricoles à l'intérieur de la ville nouvelle, ce qui permet de ne pas condamner certaines exploitations actuelles et nécessite de faciliter les circulations agricoles au travers de l'espace urbain.

Il peut être prévu, en lien avec les espaces verts existants et les réserves foncières, et non loin des habitants, la transformation de portions de grande culture en parc agricole, à base d'agriculture diversifiée, ou de production en direction de la consommation locale. De tels espaces peuvent être ouverts au public et fonctionner comme une sorte



-  Puériculteur - agriculteur
-  Service de jardinage maraîcher pour privé
-  Filière courte de produits locaux
-  Ferme de réinsertion
-  Ramassage des ordures par chevaux
-  Service de tonte des pelouses par moutons
-  Entreprises de compostage des déchets verts
-  Entreprise de production de BRF
-  Scierie
-  Maréchal ferrant, scelier, vétérinaire
-  Entreprise de récupération - redistribution des engrais Animaux et paille
-  Pôle culturel rural
-  Bars, restaurant

Évolution du système agricole dans les paysages urbains



La superficie nette par habitant est d'environ 200 m². À ce rythme de développement, on peut considérer une urbanisation totale du territoire de Sénart d'ici un demi-siècle.

	Superficie	%
Sénart	117	100
Logement	21,5	18,36
Zones d'activités	12,5	10,68
Espaces Forestiers	16	13,68
Espaces agricoles et infrastructures de transport	67	57,26
Population	112373	
Espaces résidentiels	21,5 km ²	
Superficie / habitants	200 m ²	
Densité nette	5226 pa	
Densité nette / habitants	52,26 h / ha	

Ci-contre

Des formes urbaines inadaptées à un développement soutenable du territoire

Page de droite

Intégrer les terrains maraîchers dans la composition des lotissements densifiés

équipe The green after Tomorrow

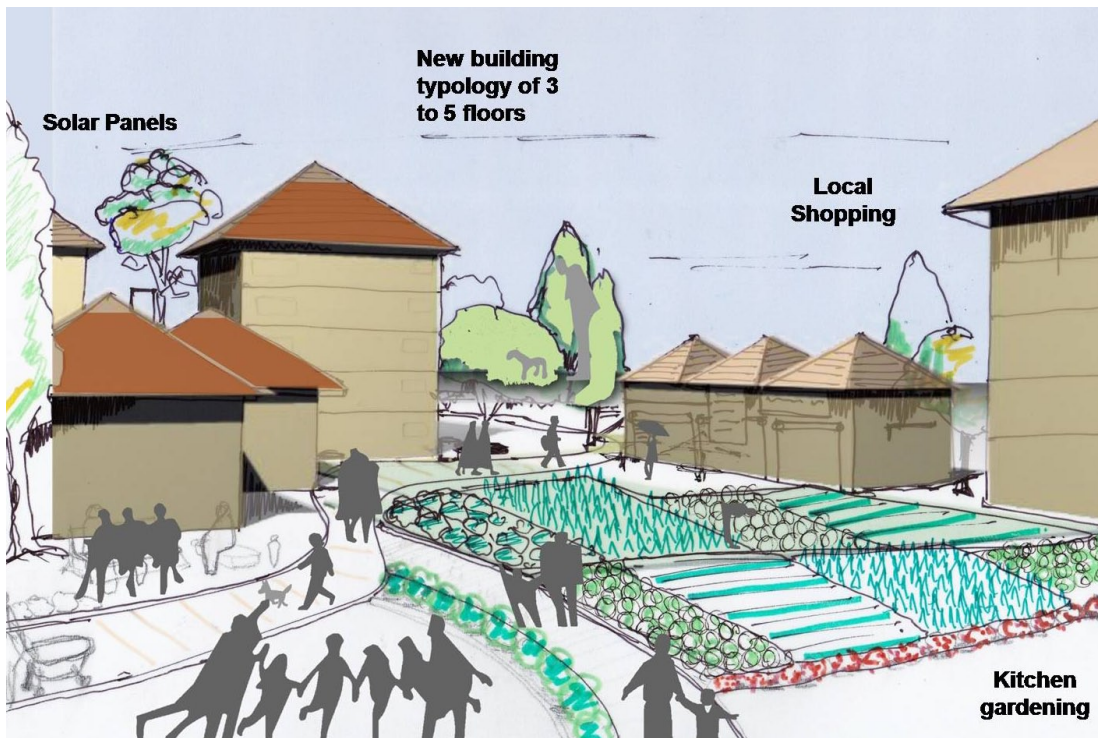
de parc urbain. Les prévoir dans les parcs de châteaux publics ou dans des fermes, voire dans le Carré Sénart comme le font certaines équipes. Accompagner ces espaces d'activités partagées (un secteur jardin partagé ou des jardins d'insertion, du maraîchage géré par des associations). L'association buvette, pédagogie, jardin protégé, fêtes possibles, ... pratiquée dans de nombreuses villes européennes (et à Paris : parc de la Villette, parc de Bercy...) fait que la culture vivrière devient attraction et peut se pratiquer entre des gens qui ont du temps et de l'énergie (femmes, personnes âgées, chômeurs). Ce peut être une façon pour les municipalités de mieux gérer leur patrimoine.

EVOLUTION DE SÉNART : ACCENTUER UNE IMAGE PLURICULTURELLE

Ville loin d'être ébauchée pleinement, ce pôle suscite de nombreuses réflexions.

Le Carré Sénart a été perçu comme supportant une double contrainte au travers du déni de sa centralité par les petits centres bourgs alentours qui monopolisent certaines fonctions et du déni de son espace agricole par les habitants qui considèrent cet espace comme en suspens. Il s'en suivrait pour le visiteur l'impression que l'espace n'est ni urbain ni rural, le même statut qu'une friche... ce qui est paradoxal.

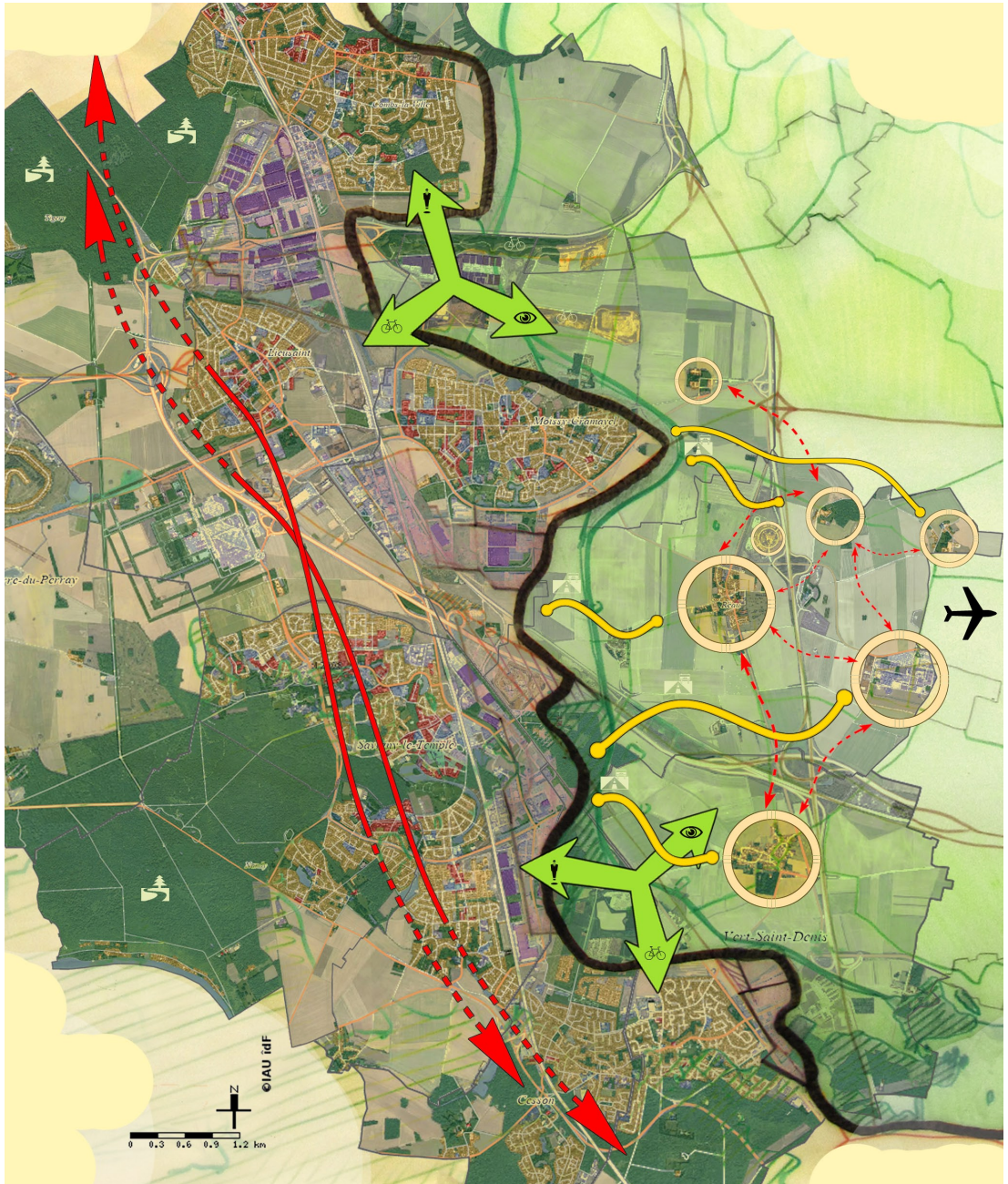
Actuellement le centre de Sénart offre une image à l'opposé de celle du village rural de Blandy les Tours, centré sur le château féodal des vicomtes de Melun et d'un espace public, entouré du corps de bâtiment d'une très grosse ferme, d'une mairie, d'une école publique, de deux restaurants, d'une boutique. C'est l'image d'un patrimoine qui s'exprime et d'un milieu vivant avec sur cette place ronde, des retraités et des gens qui passent.



équipe The green after tomorrow



équipe The green after tomorrow



équipe Sénharbor

L'idée de la liaison, de la porosité, de la différence entre le milieu urbain continu, le rural discontinu, et les infrastructures.

A travers ces deux sites on découvre une distance que l'on ne perçoit jamais de façon aussi forte; la différence entre l'urbain et le rural et leurs deux modes de vie qui s'opposent. Or l'image emblématique de la Seine-et-Marne est celle d'un système rural qui a une certaine densité de mode de vie.

Dans cette idée d'aider les images à muter, une équipe a mis l'accent sur des petits projets, simples mais pluri-fonctionnels et pluri-culturels. Notamment sur Sénart afin de contrebalancer l'image monofonctionnelle de la ville nouvelle. Par exemple, l'équipe propose quelque chose de vivant autour de l'allée royale de Sénart, que ce soit du logement ou un équipement pour la nature: un café-buvette au bord de l'allée royale aurait toute sa place. Les autres équipes font également des propositions pour croiser dans Sénart les éléments de culture commune du territoire seine-et-marnais et pour utiliser les délaissés urbains.

Les buttes linéaires ou merlons pourraient inventer des programmes d'usage et une fonction d'interface à l'échelle de leur impact sur le paysage – points d'information, points de vente de la production locale, buvettes itinérantes, aire de repos de voie rapide, éoliennes sur leurs sommets.

● VALORISER LES TRACES DU PATRIMOINE, RURALES OU ISSUES DE L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE

La ville nouvelle a développé des activités pédagogiques axées sur le patrimoine des fermes et de la nature mais elle a aussi effacé un nombre conséquent des traces des occupations antérieures. Par exemple en 1974, la Ville nouvelle avait fêté avec Ferdinand Béghin le centenaire de la sucrerie Béghin-Say. Laquelle a été démolie par son propriétaire en 1995. Elle est aujourd'hui remplacée par le parking de la gare du RER. De la production du sucre de betteraves (décidée autour de 1800, au moment du blocus contre Napoléon, qui interdisait l'importation du sucre de canne des colonies) est venue la première richesse agricole du plateau. Un hommage à la betterave est encore possible. Rappelons qu'au delà de l'image négative habituelle du « champ de

betteraves », la betterave à sucre, toujours cultivée, correspond bien aux sols briards et révèle des avantages très actuels en milieu périurbain. Ce végétal est très tolérant vis-à-vis des pollutions urbaines, il a une faible demande en intrants chimiques et une forte capacité énergétique (1 ha de betteraves absorbe autant de CO₂ que 5 ha de forêt); il peut servir différents usages dont la production d'électricité, de litière pour animaux, l'usage horticole de contenants de culture, la transformation en bioéthanol, etc*.

● INTÉGRER LES LISIÈRES DANS LE PAYSAGE, FAIRE DES TRAMES VERTES ET BLEUES DES FIGURES CONSTRUITES DE LA VILLE NOUVELLE

Le sujet de la revalorisation des lisières a montré qu'il pouvait être traité à deux échelles :

- l'échelle de l'interface: les cinq grands plans au 1 / 25 000^e ont montré qu'il faut tisser les choses à grande échelle.
- l'échelle des périmètres urbains, même si cette échelle ne se suffit plus à elle seule pour tenir le coup face à la consommation de terrains urbains.

Entre les lisières, il est proposé de garder, voire d'élargir, les couloirs de biodiversité qui traversent les périmètres (à retranscrire dans les PLU), lesquels ponctuellement peuvent s'épaissir et créer nombre de zones qui correspondront à des initiations au maraîchage, de potagers, de jardins d'insertion ou partagés.

Profiter des creux dans la ville nouvelle pour faire passer le réseau de trames vertes: toutes les équipes prévoient des trames vertes en complément des ripisylves et bords boisés près des rus (comme déjà fait le long du ruisseau des Hauldres et des canaux). Toutes envisagent un maillage complet de l'aire d'étude (à croiser avec le plan départemental établi), pour mieux connecter par les trames vertes et les circulations douces, les villages, les forêts et les rivières, augmenter abris et nourriture pour la petite faune et pour diminuer la fragmentation par les infrastructures.

* source Dossier de l'Institut National de la Recherche pédagogique, E. Darot.

REQUALIFIER LE TERRITOIRE EN ABSORBANT PAR DES PLANTATIONS LES PROGRAMMES DE LOGISTIQUES ET LES VERRUES DU PAYSAGE

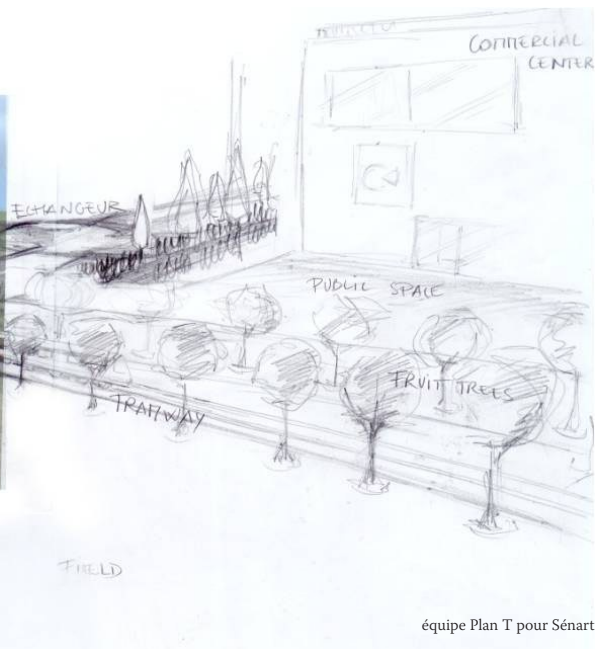
Le secteur de plateau n'offre pas une bonne image de lui-même et une posture paraît nécessaire: réunifier l'espace pour qu'il devienne un territoire reconnu, ayant la force d'unité qu'il a dans le bel Atlas des Paysages établi par le CAUE.

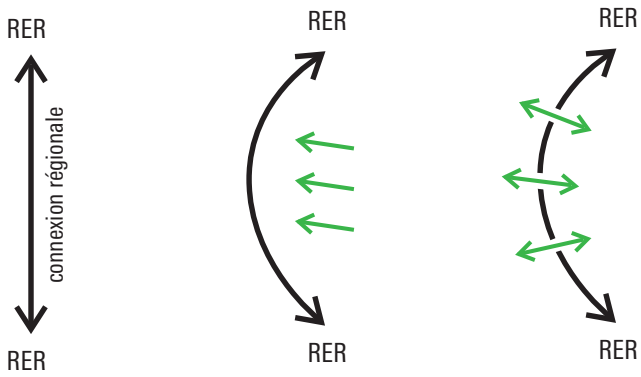
Etant plutôt jugé trop plat et peu attractif, manquant de repères visuels (boqueteaux, haies, arbres d'alignements), trop vaste, il neutralise la valeur agricole, qui associée aux ciels immenses et changeants, pourrait donner une large gamme de couleurs et d'ambiances. Si l'échelle de l'homme (du

chemin de randonnée et du parcours de promenade de villages en villages en mode doux ou même en voiture) était retrouvée, cela lui donnerait le même attrait que les PNR.

Eliminer les verrues paysagères (ce pourrait être une commande faite à des paysagistes) est une occasion de gérer, là un délaissé, ici un merlon, et de montrer que l'on peut avoir des projets pour certains espaces. Réseau autoroutier: créer des passages pour la biodiversité et pour les fonctionnements agricoles, comme cela a été fait pour l'Allée Royale.

Les suggestions faites par les équipes pourraient être reprises par des missions confiées au CAUE ou à des étudiants de l'école d'architecture, en tant que vecteurs d'une politique.

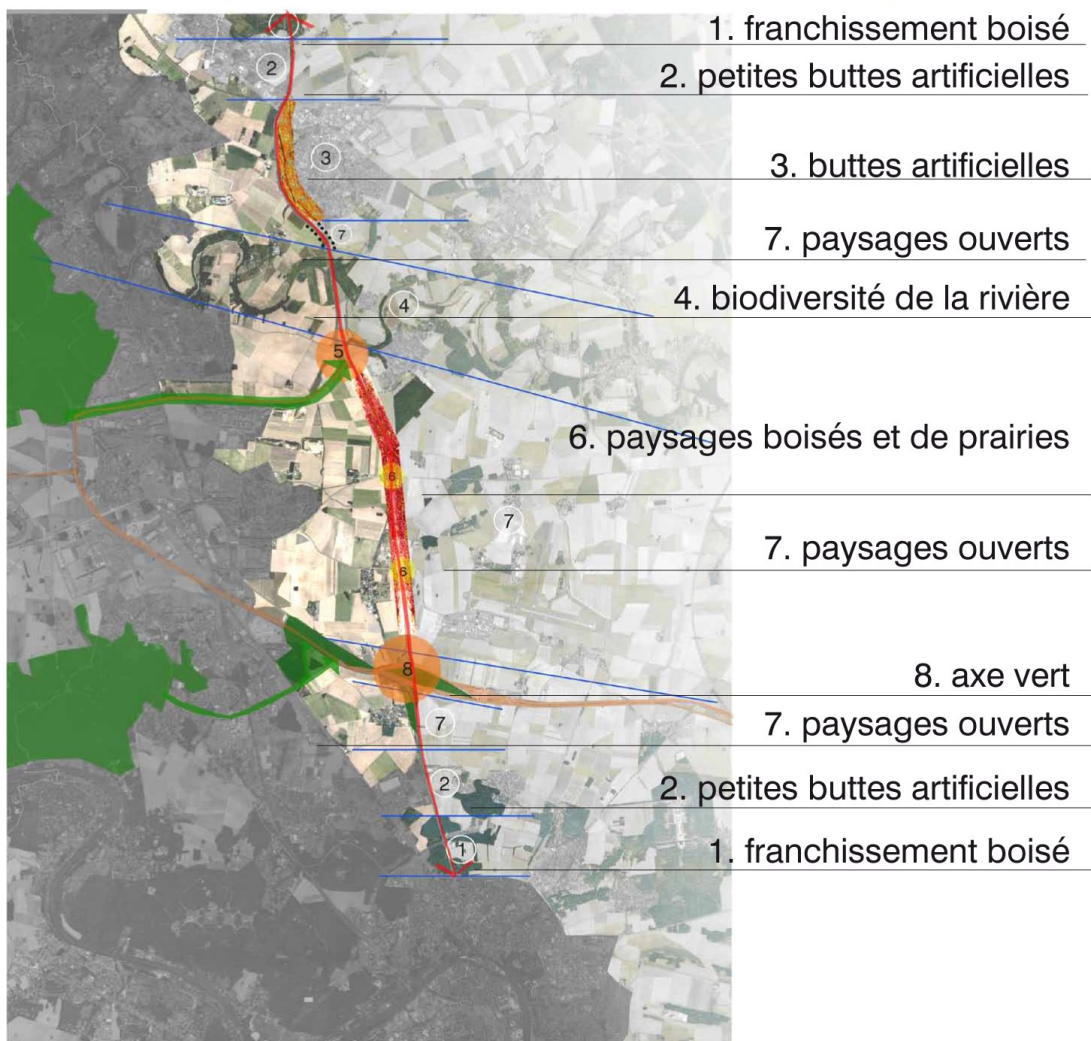




Page de gauche
 La requalification du territoire d'interface comprend la création de nouveaux équipements et la pérennisation des espaces agricoles existants au cœur de l'urbanisation.

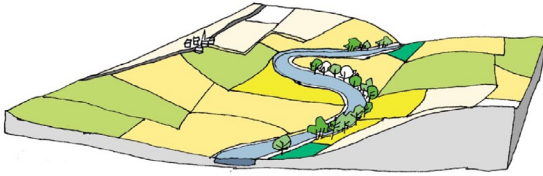
Ci-dessous
 Stratégie de mise en valeur de la biodiversité pour l'A5b

équipe polyculture



équipe The green after tomorrow

Renforcer les cours d'eau par des espaces publics et des ripisylves diversifiés.



équipe The link of convergence

ACCENTUER LES ESPACES PUBLICS PROCHES DES RIVIÈRES

Les équipes ont élargi l'espace public longeant les rives des cours d'eau (rivières ou petit ru); là où l'espace pourrait conjuguer la nature et des fonctions nouvelles.

Exemples choisis : côté Seine, la surépaisseur est aujourd'hui assez restreinte avec des promenades en bord du fleuve. Côté Yerres, il y a peut-être là des terrains d'expérimentation pour des utilisations menacées ou disparues, telles les prairies : il pourrait y avoir plus d'élevage de chevaux.

Côté de l'Almont, tous les espaces naturels de ripisylves ont été mangés par la grande culture. Il faudrait réouvrir un chemin d'espace public dans ou le long de ces couloirs élargis.

Si elles font augmenter l'espace pour l'accueil du public, les équipes prévoient aussi de repolariser l'habitat vers la Seine et les rivières, à la fois pour épargner les terres agricoles du plateau et pour rendre plus vivant, par cette mixité, les abords des cours d'eau.



équipe The link of convergence

**DES TRAITS
COMMUNS
AUX INVENTIONS
PARTICULIÈRES :
LES CINQ ÉQUIPES
EN BREF**

THE GREEN AFTER TO-MORROW

La mise en réseau de fermes et des hauts lieux pour signifier la valeur du territoire

Après-demain, la planification urbaine (urban planning) deviendra agri-planning et la matrice s'organisera autour du territoire de l'agriculture et des fonctionnements agricoles. La ville pourrait s'étoffer et poursuivre sa construction en occupant surtout les espaces internes disponibles. Deux sortes de pôles urbains sont proposés : ceux inclus dans le territoire de Sénart vont vers plus de concentration et plus de mixité (plus de densité par une compacité des formes urbaines qui viennent s'incruster ça et là), ceux des villages se développent dans le respect du caractère villageois, ils accueillent de plus petits programmes en liaison avec le tourisme, les loisirs, de petits marchés agricoles, d'autres offres orientées vers les urbains.

L'équipe évoque les liens qui pourraient exister entre les fermes du plateau rural, la ville nouvelle et les bourgs (liens transformés en lieux d'échanges, en circulations douces et corridors écologiques), dans un plateau agricole que l'on protège de l'étalement urbain. Ces liens mettent également en réseau le patrimoine culturel et les hauts lieux du territoire. Une signalétique marque l'identité du territoire. La ville nouvelle s'intensifie, une part des réserves foncières actuelles est donnée à l'urbanisation : notamment du côté de la vallée de la Seine, à l'ouest de l'Allée Royale – à l'est un espace vert est prévu, qui participe d'un réseau vert interne à la ville – et entre la forêt de Rougeau et les bois devant Melun / Le Mée.

La ville accueille en interne de l'agriculture, elle devient un espace urbain, poreux et durable, tandis que l'espace agricole retrouve sa valeur, par l'homogénéité du terroir protégé et par les rôles d'échanges confortés avec les villages et le réseau des fermes, bâtiments identitaires. Les réseaux de transports en commun augmentent. Un travail d'intégration paysagère et écologique de l'autoroute A 5b est proposé.

Yogesh Agashe
urbaniste
Inde

Vincent Dubroca
urbaniste
France

Marina Esmeraldo
architecte-urbaniste
Brésil

Paola Abatto
architecte
Chili

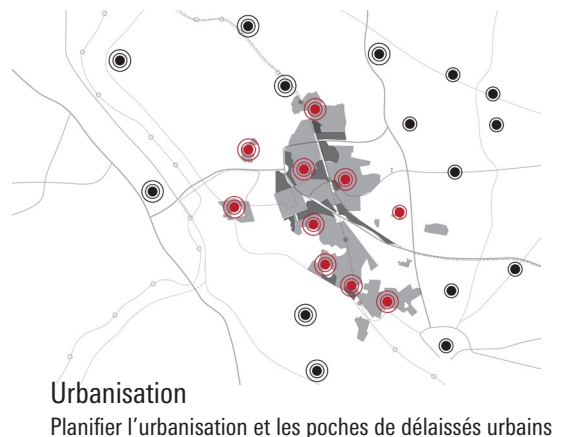
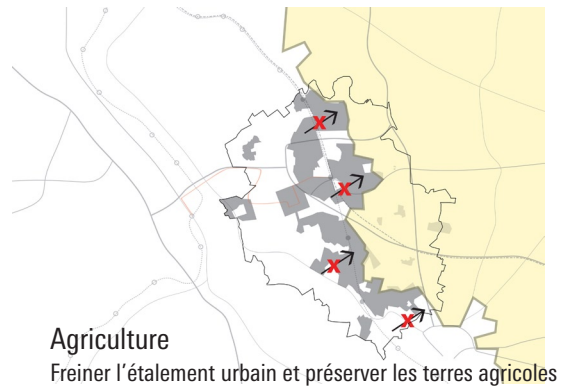
Ranran Ju
artiste-paysagiste
Royaume Uni - Chine

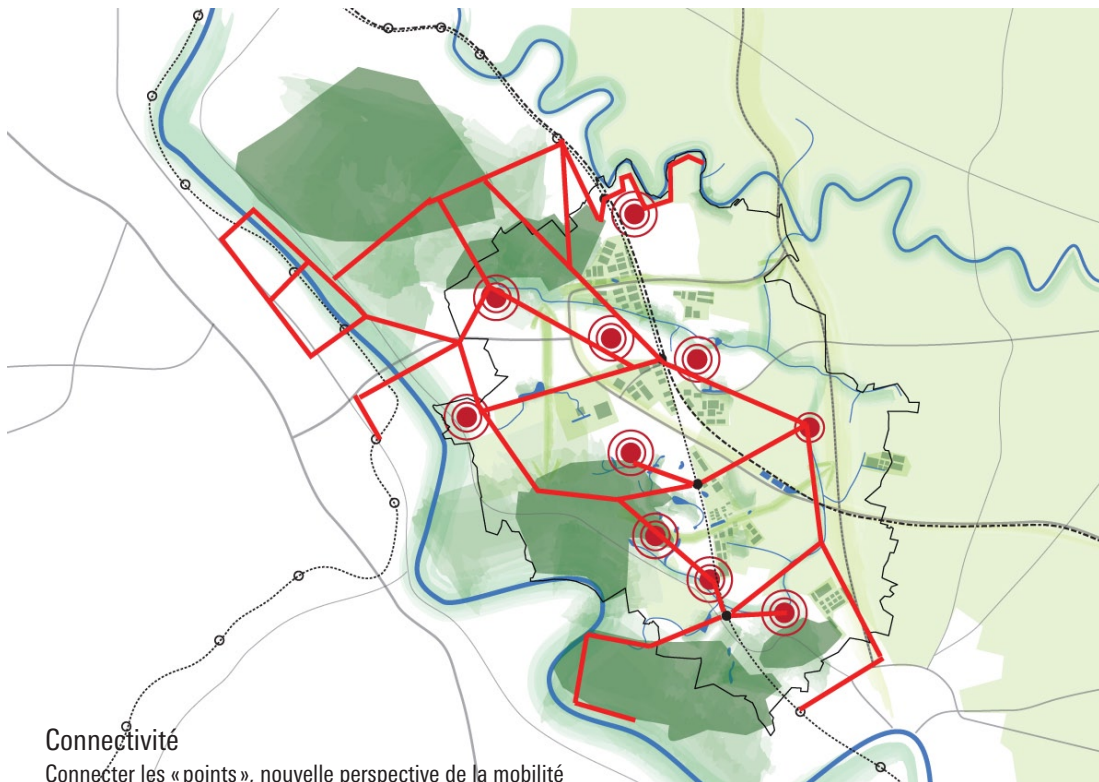
Zeno Piccoli
architecte
Italie

Experts référents

Benoit Vernière
ingénieur

Anne Durand
architecte-urbaniste





Connectivité
Connecter les « points », nouvelle perspective de la mobilité



Biodiversité
Créer une grille de biodiversité



THE LINK OF CONVERGENCE

Rendre visible les activités sur les terres agricoles pour protéger les espaces.

L'équipe trace deux limites claires nord-sud qui forment une double indication de « frontière » entre l'urbain et le rural, celle à l'Est est boisée, l'autre construite. Le territoire de frange est ainsi identifié à la bonne échelle. La première lisière longe l'A 5 b jusqu'à Brie-Comte-Robert puis suit la RD 216 jusqu'à la forêt de Chevry-Cossigny. Des boisements écologiques discontinus installent une structure visuelle comme fond pour le paysage du plateau, ayant un rôle d'intégration pour l'infrastructure. A grande échelle, ce corridor forme forêt linéaire (source de bois d'œuvre) et relie l'Yerres, la Seine, les forêts Notre Dame et d'Armainvilliers tout en accueillant des lieux sportifs.

La seconde lisière est une densification urbaine appuyée sur la lisière repérée par l'IAU. C'est aussi une limite poreuse. Elle est matérialisée par un enchaînement d'anneaux de deux kilomètres de diamètre. Cette double barrière permet de saisir l'échelle d'un village mais aussi celle des grands espaces ouverts de la culture céréalière, dont le hors d'échelle fait précisément problème.

Les cultures maraîchères, l'élevage, l'horticulture mobilisent les nouvelles formes du paysage. À l'ouest, les espaces agricoles menacés sont voués à l'agroforesterie, à l'agrotourisme ou à la culture spécialisée. L'activité visible protège ces espaces. Le nouveau type de milieu urbain incorpore l'agriculture de proximité, ses formes concentrées d'habitat ajoutent de la variété par rapport au pavillonnaire déjà bien représenté.

Avec la porosité entre les activités pratiques de la vie rurale et agricole et de la ville, l'objectif est d'engendrer des lieux de connexion pour les 20 ans à venir. L'idée est également de promouvoir l'agrotourisme face à une perte de l'identité du site, pour encourager une prise de conscience de la nécessité de cette agriculture, ainsi que la transformation des méthodes en agriculture, et pour cela de toucher du doigt la qualité du mode de vie rural.

Leonard Cattoni
paysagiste
France

Moises Sacal
architecte
Mexique

Marina Lima Medeiros
architecte-urbaniste
Brésil

Laura Franco
urbaniste
France









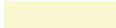



Christian Mewes
paysagiste
Allemagne - Rwanda

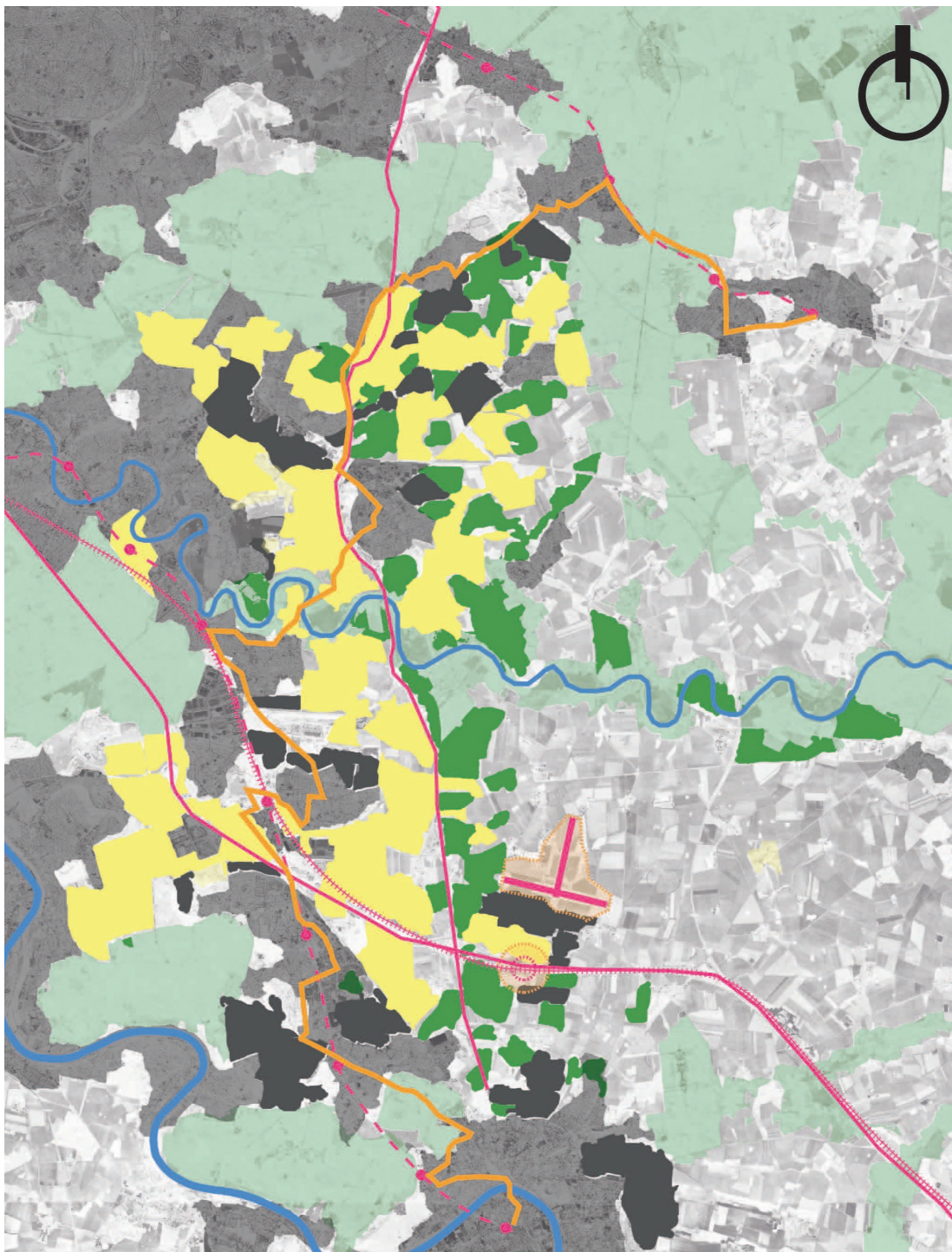
Sonal Gupta
urbaniste
Inde

Expert référent

Corinne Lamarque
architecte-urbaniste

Le projet met en valeur le rôle structurant de Melun au travers de grande composition en étoile amorcée par les routes historiques rayonnantes issues de la ville-centre. L'intérieur des doigts de gant est catégorisé en forêt (ancienne), en extension urbanisée, en agriculture diversifiée, en forêt nouvelle, et en grandes cultures à l'est. Entre Melun et l'aérodrome de Villaroche, l'éventail concerné, qui accueille de nouvelles activités et urbanisations, donne par sa forme une bonne accroche à un futur pôle. Sénart prend sa place dans ce rayonnement et le renforce.

-  Proposition de BRT
-  Autoroute
-  RER
-  TGV
-  Yerres
-  Seine
-  Zones urbaines existantes
-  Zones urbaines proposées
-  Zones agricoles existantes
-  Zones agricoles proposées
-  Forêts existantes
-  Forêts proposées



POLYCULTURE

Cultiver l'identité par des micro-programmes
(lauréat du prix de la fondation losis)

L'idée première est d'effectuer une dichotomie entre l'urbain et le rural, d'un côté le rouge, de l'autre le vert. L'idée suivante s'enracine sur l'analyse : de part et d'autre de la ligne de coupure, trop d'espaces fonctionnent de façon monofonctionnelle, d'où la perte d'identité, tant par rapport au concept de ville qu'à celui de campagne. De plus, des délaissés en ville comme près des infrastructures affadissent les paysages. L'interactivité du système urbain /rural est recherchée. Pour former des territoires plus durables, l'équipe invente un vocabulaire qui permettra de faire évoluer ces situations vers plus de « polyculture », avec plus de polyvalence des espaces.

Par rapport aux catégories monofonctionnelles existantes qui fragmentent le territoire - habitat, industrie, champs, forêt, rivière, infrastructures et délaissés- l'équipe propose des micro-programmes adaptés aux sites : plus de densité de logements le long du futur T Zen, un rôle accru pour la buvette d'une zone industrielle, ... Les activités innovantes (ferme énergétique, production de bois de chauffage, éco-matériaux de construction, offre de maraîchage) servent à complexifier la grammaire des lieux. Les points de découverte du territoire : merlons, échangeurs autoroutiers, sont utilisés comme espaces de présentation et de transition du rural/urbain avec la création de gradients de mixité agricole sur des terres de grande cultures qui seraient réparties en agricultures urbaines ou retramées pour plus de diversité biologique. Les corridors géographiques ou infrastructurels existants sont retraités pour l'installation de corridors de biodiversité.

Michel Roberts
urbaniste
Royaume Uni

Zoe Xiaohui
urbaniste
Chine

Laura Herman
économiste urbain
France

Momo Okazaki
paysagiste
France

Quentin Mourier
architecte
France

Nabila Stambouli
architecte-urbaniste
Algérie

Expert référent

Marie-Marie Penicaud
paysagiste



INDUSTRIE-ROUTE-CHAMPS



INDUSTRIE-DELAISSE-HABITAT



CHAMPS-CHAMPS



HABITAT-ROUTE-CHAMPS



HABITAT-CHAMPS



HABITAT-DELAISSE-ROUTE



HABITAT-RIVIERE



CHAMPS-ROUTE-CHAMPS



CHAMPS-ECHANGEUR-CHAMP



INDUSTRIE-CHAMPS



INDUSTRIE-DELAISSE-HABITAT



HABITAT-ROUTE-CHAMPS



SÉNHARBOR

La féconde métaphore du littoral

Fusionné de deux noms -Seine et Sénart- associés au mot Harbor, le générique du projet exploite par un dessin très subtil la métaphore du littoral qui exprime selon l'équipe l'identité de ce territoire. La première idée est que de la lisière ne peut être perçue et défendue à la seule échelle de la parcelle. Mais repris à une autre échelle, la lisière peut prendre une force paysagère participant à l'identité globale du territoire. La seconde idée est que le concept de lisière peut servir de support à toute une diversification de projets. La côte a donc de l'épaisseur. Ses espaces pourraient ainsi se transformer, soit par des chemins soit par des activités liées à la nature et à la production agricole, et accueillir des parcs agricoles / espaces de transition accessibles au public, des jardins ouvriers ou des espaces de loisirs (les rivières comme l'Yerres s'agrègent à la côte). Le merlon lui peut être assimilé à un chemin côtier et un observatoire. Des lieux sont repérés le long de la côte à la façon des ports, pour devenir des points d'échange tels des marchés locaux et des espaces culturels. Les villes avancées dans l'espace agricole, identifiées à des îles, pourraient être reliées par des corridors à la fois fonctionnels et de biodiversité. L'image du littoral accrédite avec force l'idée d'une limite et d'interdits structurants, organisateurs des espaces alentours. Côté rural, les chemins du milieu actuel ont un rôle majeur comme éléments signalant la valeur patrimoniale d'une terre de plusieurs siècles d'âge. Des bandes écologiques ou chemins enherbés sont figurées tant pour Sénart (sud/nord) que dans le reste du territoire.

Lasha Chkaidze
architecte-urbaniste
Géorgie

Youssef Magdi
architecte-urbaniste
Egypte

Alexandre Druhen
paysagiste
France

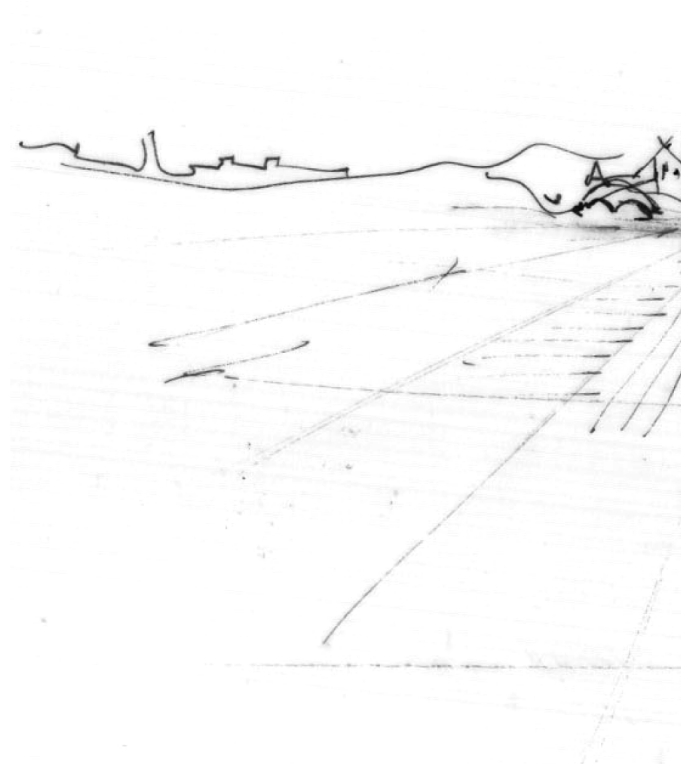
Matsamitsu Tanikawa
architecte
Japon

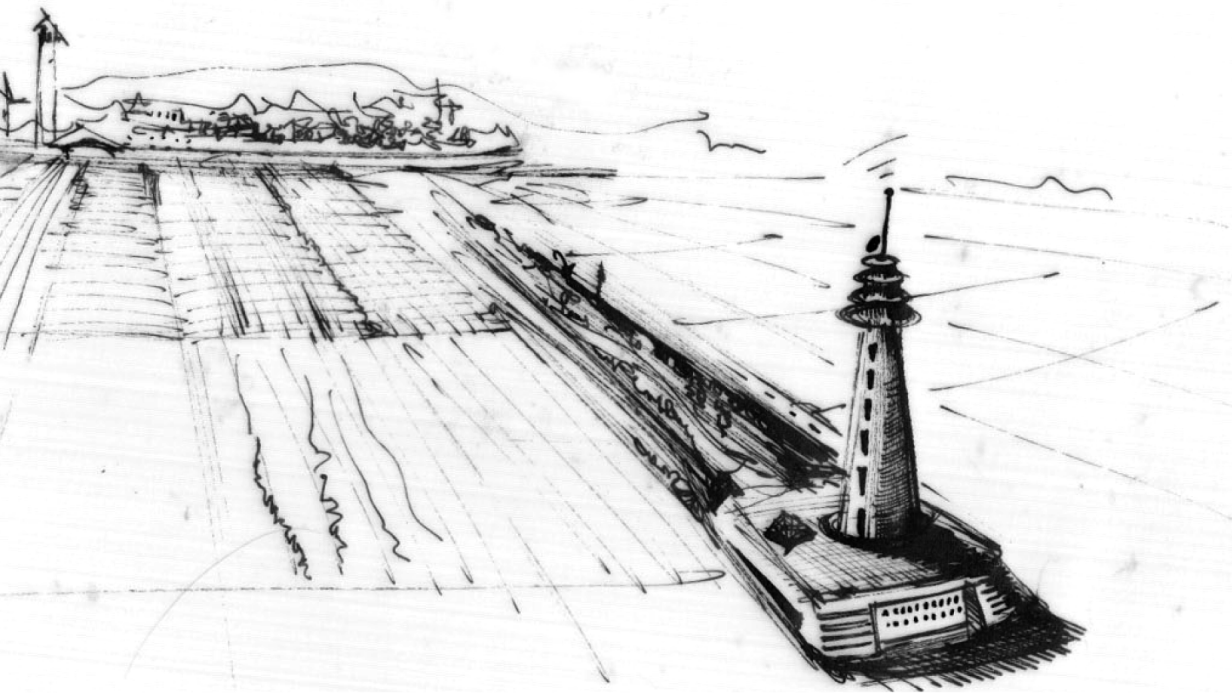
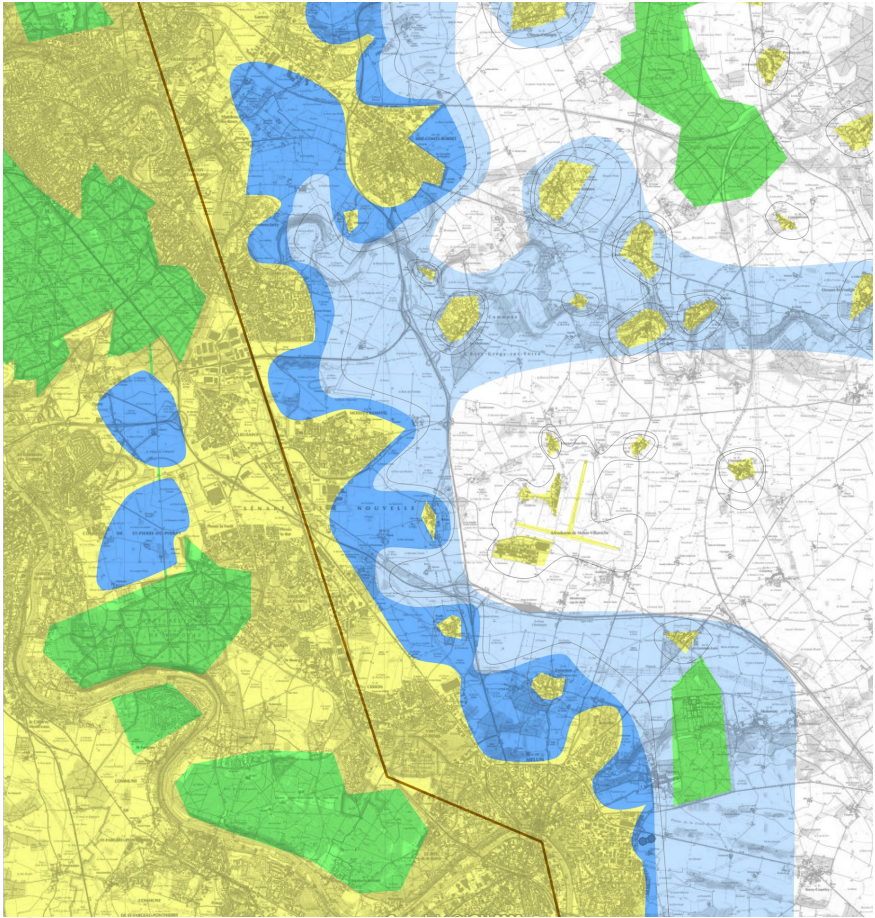
Maxime Bichon
artiste
France

Amel Bellala
architecte-urbaniste
Algérie

Expert référent

Marion Talagrand
paysagiste





PLAN T POUR SÉNART

Inventer une Campagne Nouvelle (lauréat)

Pour agir à la fois sur la ville et la campagne, le projet propose des économies de sol, de la diversification, des échanges, de la mise en réseau. Il prend comme emblème le T (qui en Inde symbolise la rencontre du Tigre et de l'Euphrate et la fertilité des terres) pour manipuler les différents espaces, peu suggestifs pour l'urbanité ou la ruralité. L'équipe analyse l'abondance -disproportionnée par rapport à la réalité de croissance du secteur logement- des sols appartenant à la puissance publique. Elle propose (comme les autres équipes) d'appliquer une économie du foncier pour les opérations à venir et qu'une part à déterminer des réserves foncières stratégiques de la ville nouvelle devienne le support de lieux d'innovation agricole, producteurs de nouveaux emplois et écologiquement exemplaires.

Inventer de nouveaux modes de vie à toutes les échelles peut se faire en exploitant le potentiel énorme de Sénart en espaces publics et celui des pôles de transport collectif, pour fabriquer des lieux de transition et d'échanges. Dans la ville nouvelle, le T sert à croiser des axes support de composantes d'une urbanité nouvelle. Ainsi l'exemple du Carré Sénart, près de l'Allée Royale et de l'échangeur de l'A 5b/la Francilienne (les infrastructures sont couvertes là de ponts-nature pour contrôler leur impact), de l'installation d'espaces publics et de secteurs d'urbanisation future –type micro écoquartier-, avec des emplacements pour l'élevage, la polyculture, le maraîchage, et de la forêt. Un tel patchwork décrit un scénario de centralité pour Sénart dans lequel il y aurait ramassage des ordures par des chevaux, tonte par les moutons, compostage des déchets verts, ferme de réinsertions, maison de l'agriculture. Sénart deviendrait le lien assumé et symbolique de l'interface rural/urbain du XXI^e siècle.

Du côté de l'Yerres, un autre exemple mise sur l'intensification urbaine et végétale, afin qu'un paysage plus composé incorpore maraîchage et réintroduction de l'élevage, et épouse la forme sinueuse de l'eau que l'on protège ainsi.

Kamal Kataria
urbaniste
Inde

Vasil Giorgadze
architecte
Géorgie

Larisa Krylova
architecte
Russie

Alice Lauret
architecte
France

Virginia Gamna
artiste
Italie



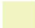

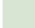


Oriane Carballido
paysagiste
France

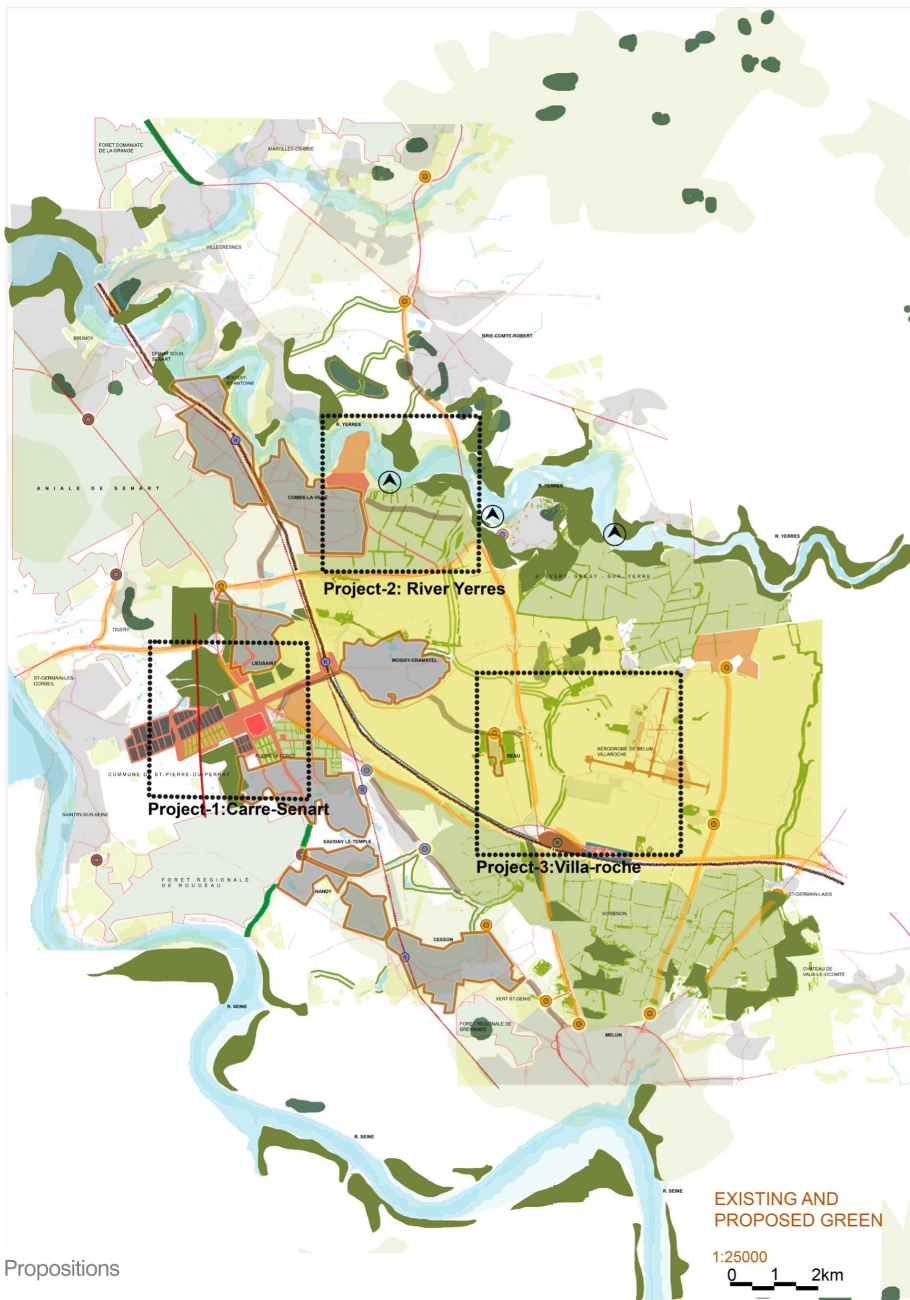
Expert référent

Delphine Balde
architecte-urbaniste











Le grand territoire cultivé, l'openfield, est désigné comme un espace précieux qui donne son identité au territoire. Pour le révéler, des bandes boisées servent à recomposer son immensité. Elles le traversent du sud et du nord et connectent les deux rivières. L'openfield vient s'imbriquer jusque dans la poche urbaine de Sénart, tandis que des cultures plus spécialisées forment lisière près des rivières. C'est une façon de mettre l'agriculture au centre. L'image d'ensemble très dynamique fait dialoguer activité, paysage et biodiversité.







Données sur l'existant

-  Frange urbaine
-  Frange urbaine autre que Sénart
-  Espaces verts
-  Ligne TGV existante
Ligne RER existante, stations
-  Forêt
-  Carré Sénart
-  Poches existantes de biodiversité



Propositions

-  Ceinture de protection composée de fermes diversifiées
-  Nouvelles zones à boisées le long de la rivière + espace public
-  Station de RER proposée
-  Espace de transition agriculture/ville
-  Ligne d'échanges (vente directe)
-  Nouvelle connection RER
-  Polyculture (champs agricoles)
-  Proposition de station RER
-  Proposition de parking
-  Espaces publics

-  Repères Visuels
-  Elevage
-  Zone boisée de protection des ruisseaux
-  Interface entre ville et agriculture
-  Interface entre agriculture et route
-  Interface avec l'autoroute

EXISTING AND PROPOSED GREEN

1:25000
0 1 2km





CARTES DE SYNTHÈSES & CONCLUSIONS

« Mon père m'a dit,
tu transmettras cette terre à tes enfants »
Didier Corman (agriculteur)

« Le carré Sénart a donné
une adresse à ce territoire. »
François Tirot (urbaniste de la ville de Sénart)

« les agriculteurs revivent en ayant contact
avec les acteurs, les acheteurs et les gens
qui habitent le territoire »
Rémi Garnot (agriculteur)

« Il faut du temps, et une culture,
pour que la gestion des espaces ouverts
devienne intelligente. »
M Roger (Maire de Réault)

« L'Etat possède des réserves
foncières énormes. Qu'en faire ?
Porter des projets qui valorisent
la terre agricole. Nous pensons
à un nouveau positionnement de Sénart
pour les 20 prochaines années »
Hélène Peskine (DRE)

« On redécouvre que l'urbanité est liée
à la présence de la nature en ville.
Stopper l'urbanisation, créer une limite ?
Moi, je n'ai pu arrêter de fumer qu'en me disant
que ça n'était pas définitif. »
Thierry Laverne (association des élus du triangle vert)

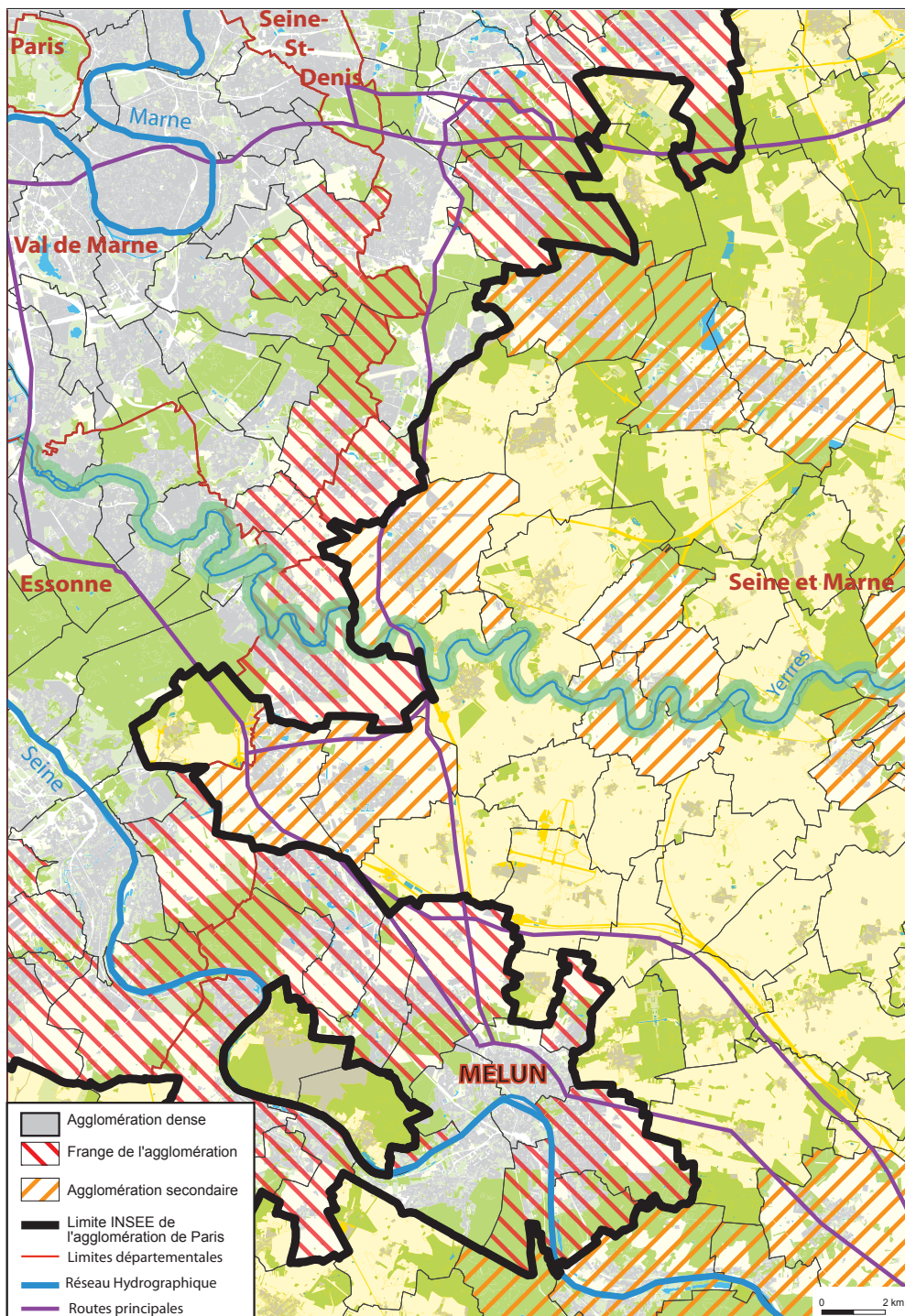
« Ces espaces de confrontation sont garants
de la santé et de la qualité des milieux naturels
et urbains qu'ils jouxtent. Le SDRIF propose
en ce sens un certain nombre d'outils,
mais n'offre aucune recette toute faite. »
Charles-Antoine de Ferrières (IAU)

« Un mode de ville à cultiver »
Jean-Jacques Fournier (Pdt du SAN de Sénart)

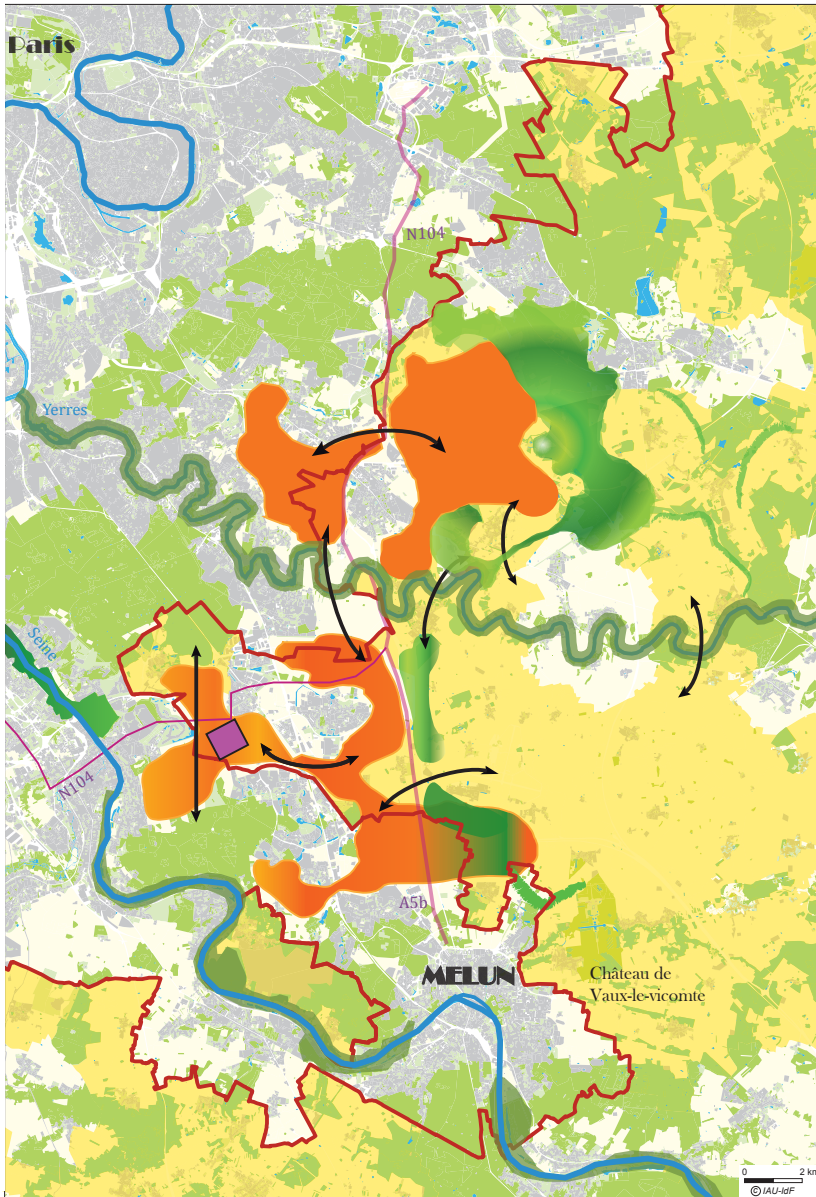
CARTE DE SYNTHÈSE

LIMITE SUD-EST DE L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE (INSEE)

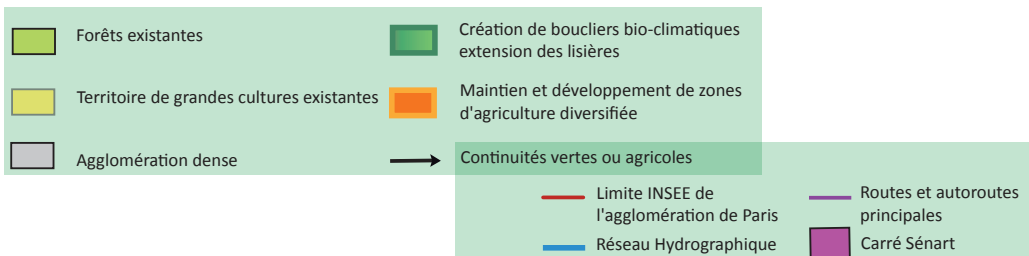
L'objectif est de pérenniser l'espace agricole à l'intérieur de la frange agglomérée.



CARTE DE SYNTHÈSE POROSITÉ RURAL/URBAIN DU TERRITOIRE DES FRANGES



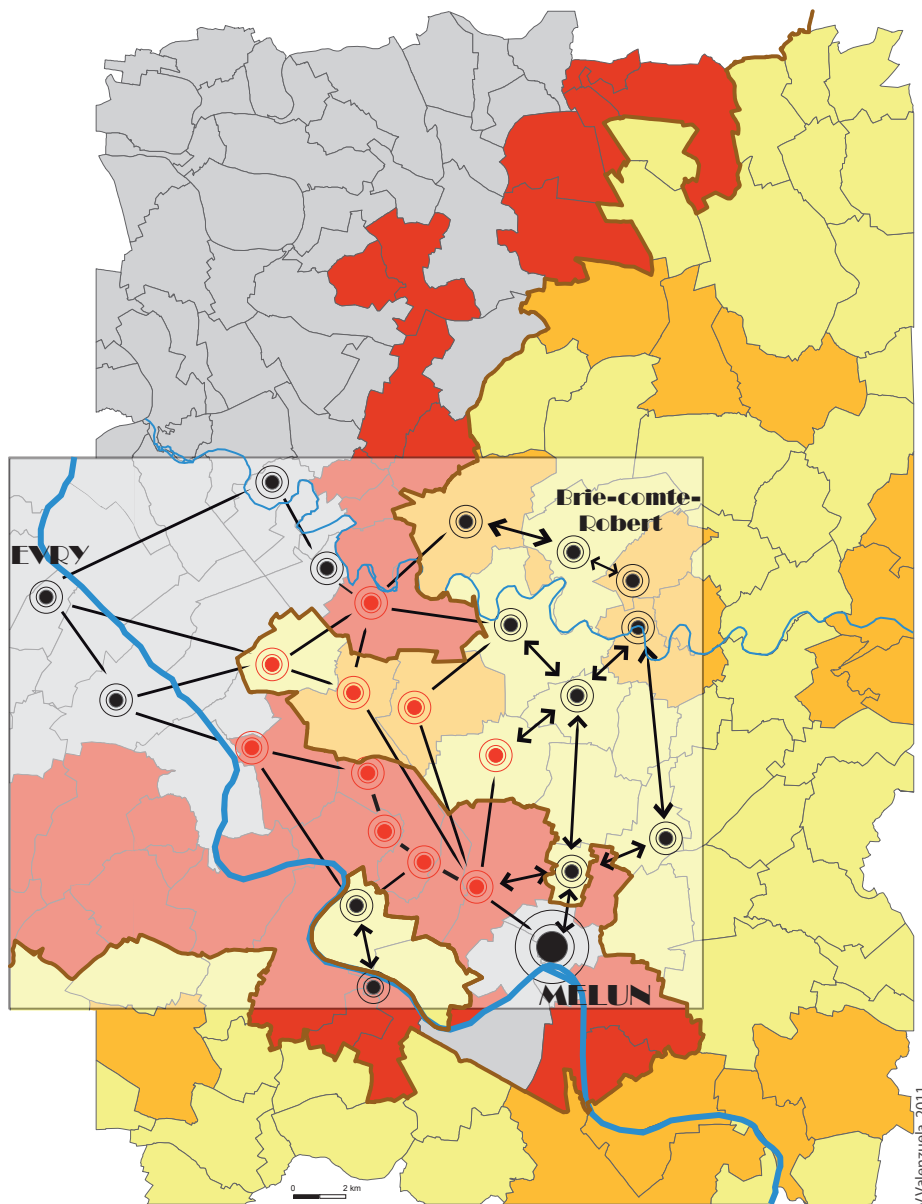
fond de plan IAU-IdF
réalisation: VValenzuela, 2011



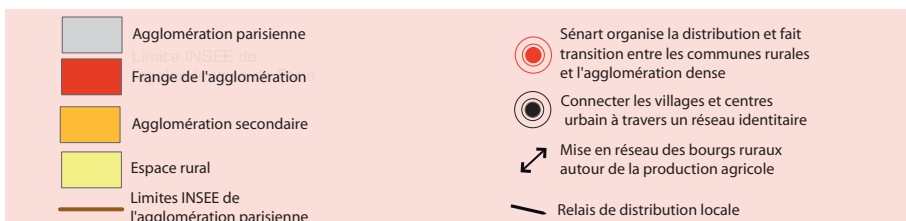
CARTE DE SYNTHÈSE

ORGANISER UN RÉSEAU DE BOURGS ET DE VILLES

La croissance urbaine se fait à l'échelle d'un réseau de villages tiré par une « métropole » organisatrice du réseau de distribution de la production locale.



VValenzuela, 2011



CONCLUSIONS

LES ENSEIGNEMENTS D'UNE SESSION

Le sujet de l'interface n'était pas neuf, l'espace agricole étant souvent la variable d'ajustement du développement urbain. Ce qui est nouveau c'est la problématique un peu décalée pour aborder le sujet. Celle-ci est partie des valeurs, non pas de la préservation de la nature mais de la pénurie alimentaire, non pas du vide mais de l'histoire d'un territoire ruralisé et vidé de son urbanité par les Rois de France au XIII^e siècle, non pas de la protection des meilleurs terres agricoles du monde mais de leur adaptation au changement climatique et à la diversification de la production. Non pas de l'étalement urbain mais de la pérennité des espaces agricoles au milieu de l'urbain.

A ces contradictions, s'est ajoutée une division du travail qui a instauré une évolution séparée entre d'un côté l'industrie agricole et de l'autre le développement urbain ; elle s'est accompagnée d'une perte de représentativité soudaine autant que prévisible des agriculteurs dans la société, et parallèlement d'une pauvreté des outils d'aménagement, plus ciblés vers les urbains que vers les actions favorisant le vivre-avec- l'agriculture.

Imaginer les moyens physiques du vivre ensemble, et des projets d'implication des collectivités à la transformation progressive de la société vers une économie mesurée, ce qui ne veut pas dire sans bien être, est le pari que permettent les nouveaux outils d'aménagement expérimentés par les ateliers : ils ont donné lieu aux trois cartes de synthèse (ci-contre) dont on peut retenir :

– Le GISEMENT des 18 000 Km en limite d'agglomération (carte Insee) qui passent entre des centres secondaires « ruraux » et des parties « agglomérées » sans qu'actuellement l'œil averti n'y voie de différence. Il pourrait être le lieu des productions AGRICOLES DIVERSIFIÉES que les urbains attendent. Ce qui permettrait d'associer les petits bourgs à la diffusion de la production des agriculteurs en directions des ménages urbains et permettre de renouer entre eux des échanges économiques autant que CULTURELS.

– Le BOUCLIER CLIMATIQUE de la biodiversité vise à aménager de façon pérenne une porosité pour les territoires de production agricole qui resteront définitivement insérés en agglomération urbaine. La réalisation de CHEMINS EN HERBES installe en même temps que des couloirs d'accès pour les engins aux parcelles, des habitats pour les insectes protecteurs des cultures, des promenades d'agrément, et ils feront des promeneurs les premiers défenseurs du maintien des terres agricoles en territoire métropolitain. La propagation de CONTINUITÉS FORESTIÈRES ET AGRICOLES comme outil de régulation de l'urbain est très efficace car compréhensible par tous.

La liste est amorcée...

Ann Caroll Werquin et Christophe Bayle

POURQUOI PENSER À UNE CAMPAGNE NOUVELLE

L'idée de campagne nouvelle est transgressive. La prise de position des ateliers au sujet du concept clé de l'interface rural urbain est fondée sur les caractéristiques propres du territoire dans son rapport d'une part à l'agglomération parisienne, le lieu des urbains, et d'autre part aux grands espaces ruraux de la Seine-et-Marne (la moitié des espaces agricoles de l'Île-de-France).

Modes de vies urbains et ruraux qui s'opposent aujourd'hui et qui demain devront impérativement se retrouver sur des espaces traités en conséquence. La photo de l'artiste ou se croisent sur un chemin enherbé le vélocycliste -urbain et la moissonneuse-batteuse pointe la nécessité d'une urbanité nouvelle autant que celle d'une campagne nouvelle ; les premiers consommant les productions des seconds pour se retrouver fondés à défendre les espaces de productions agricoles, d'éco-énergie contre ceux- là même qui pratiquent l'étalement urbain.

Sur une part de ce territoire de 3000 ha maîtrisé par l'Etat - résultat de 40 ans de politique foncière- les équipes ont proposé de densifier l'urbain sur place en démontrant son aptitude à accueillir la part de construction de l'île de France qui lui revient. Sur le reste à l'échelle des espaces boisés et agricoles, elles ont fait la proposition d'en faire un lieu d'échange et de pérennisation des productions des ressources renouvelables. Trois espaces caractéristiques ont mis en évidence leur vocation à marquer l'identité du territoire :

- le cœur de Sénart, lieu symbolique et effectif de liaison et d'échange,

- la vallée de l'Yerres lieu de biodiversité et de densification urbaine orchestrée par

- le paysage d'open field sur le plateau avançant ses lieux de production jusque dans les ravines, bordé de bandes forestières.

Le diagnostic des jeunes équipes est clair : l'avenir de l'agriculture marqué par la PAC ne peut se jouer dans le laisser-faire. Ils proposent la création d'un établissement public agricole apte à traiter les 3000ha de ce territoire, à organiser et à programmer les évolutions nécessaires, « à faire campagne » au sens propre du terme, au même titre que l'établissement public d'aménagement fabrique de la ville.

Jean Michel Vincent

PROGRAMME & PARTICIPANTS

Samedi 28 août	Accueil des participants
Dimanche 29 août	Visite libre à Paris
Lundi 30 août	Appréhension du site et éclairages visite du périmètre d'étude/SAN Sénart/jardins ouvriers/ferme de la Carrière
Mardi 31 août	Cérémonie d'ouverture - Enjeux Métropolitains Ouverture officielle de l'atelier, par Pierre-André Périssol, et conférences : Hélène Peskine - Jean-Marie Stephan - Charles-Antoine de Ferrières - Ann-Caroll Werquin
Mercredi 1er septembre	Les acteurs de l'aménagement EPA Sénart. Conférences François Tiro - Patrice Berthé - Bertrand Deladerrière. Visite à Frétoy commentée par les artistes, par Romain Pellas.
Jeudi 2 septembre	Ouvertures/Hors-champ Visite commentée de l'initiative « Triangle Vert » avec Thierry Laverne Visite de la Bergerie de Villarceaux avec Baptiste Samson
Vendredi 3 septembre	Recadrage et constitution des équipes
Samedi 4 septembre	Travail en ateliers
Dimanche 5 septembre	Journée libre
Lundi 6 au jeudi 9 septembre	Travail en ateliers
Vendredi 10 septembre	Forum d'échange 1
Mardi 14 septembre	Travail en ateliers - Présentation des artistes Romain Pellas et Camille Fayet.
Mercredi 15 et Jeudi 16 septembre 2009	Travail en ateliers
Vendredi 17 septembre	Forum d'échange 2
Lundi 20 septembre	Travail en ateliers Jury: Arrivée des membres internationaux du jury
Mardi 21 Septembre	Travail en ateliers/Rendu des A4 Jury: Séminaire d'application sur la ZAC des Meuniers à Bessancourt. Visite du site, présentation des enjeux, puis table ronde.
Mercredi 22 Septembre	Rendu des A1 et préparation des présentations orales Jury: Conférences d'introduction, visite de la Bergerie de Villarceaux.
Jeudi 23 septembre 2009	Jury international - à l'ESSEC
Vendredi 24 septembre	Remise des prix et clôture - Pavillon de l'Arsenal
Samedi 25	Départ des participants et des membres internationaux du jury

The green after tomorrow

Paola Abatto
architecte Chile
paolaabatto@gmail.com

Yogesh Agashe
architecte-urbaniste Inde
yogeshagasha@yahoo.com

Vincent Dubroca
urbaniste France
vdubroca@msn.com

Marina Esmeraldo
architecte-urbaniste Brésil
marinacoelho@gmail.com

Zeno Piccoli
architecte Italie
zenopiccoli@yahoo.it

Ranran Ju
artiste-paysagiste Ru/Chine
ranran07@gmail.com

Experts Référents :

Anne Durand
architecte-urbaniste France
adurand55@yahoo.fr

Benoit Vernieres
ingénieur France
b.vernieres@epa-orsa.fr

Polyculture

Laura Sylvia Herman
économiste-urbain France
laura.herman@essec.edu

Quentin Mourier
architecte France
qmourier@gmail.com

Momo Okazaki
architecte-paysagiste France
momo_okazaki@hotmail.com

Michael Roberts
urbaniste RU
michael.roberts.09@ucl.ac.uk

Nabila Stambouli
architecte-urbaniste Alger
stambouli.nabila@gmail.com

Zhu (Zoé) Xiaohui
urbaniste Chine
greenfishes5@hotmail.com

Expert Referent :

Marie-Marie Penicaud
paysagiste France
mm.p@free.fr

Senharbor

Amel Bellala
architecte-urbaniste Algérie
bellala-amel@hotmail.fr

Maxime Bichon
artiste France
maximebichon@gmail.com

Lasha Chkaidze
architecte-urbaniste Géorgie
chkhaidzelasha@yahoo.com

Alexandre Druhen
paysagiste France
alexandre.druhen@gmail.com

Youssef Magdi Louka
architecte-urbaniste Egypte
youssef43210@hotmail.com

Masamitsu Tanikawa
architecte Japon
masatomitsu@yahoo.co.jp

Expert Referent :

Marion Talagrand
paysagiste
marion.talagrand@wanadoo.fr

The link of convergence

Léonard Cattoni
paysagiste France
leonardcattoni@hotmail.com

Laura Franco
urbaniste France
laura_franco7@yahoo.fr

Sonal Gupta
architecte-urbaniste Inde
sonalnarendragupta@gmail.com

Marina Lima Medeiros
architecte-urbaniste Brésil
marinamlm@gmail.com

Christian Mewes
architecte - paysagiste Allemagne/Rwanda
c.mewes@kist.ac.rw

Moisés Sacal Dumani
architecte Mexique
sacalepunta@live.com

Expert Référent :

Corinne Lamarque
architecte-urbaniste France
c.lamarque@aftrp.com

Plan T Pour Sénart

Oriane Carballido
architecte-paysagiste France
oriane.carballido@gmail.com

Virginia Gamna
artiste France/Italie
virginia.gamna@gmail.com

Vasil Giorgadze
architecte-urbaniste Géorgie
vaso_giorgadze@yahoo.fr

Kamal Kataria
architecte-urbaniste Inde
youngskyster@gmail.com

Larisa Krylova
architecte Russie
lorrreley@mail.ru

Alice Lauret
architecte France
lauret.alice@wanadoo.fr

Expert Referent :

Delphine Balde
architecte urbaniste France
delphinebalde@yahoo.fr

Equipe de pilotage

Christophe Bayle
pilote de l'atelier France
chbayle@parisrivegauche.com

Ann-Caroll Werquin
pilote de l'atelier France
wthales@club-internet.fr

Patrice Berthe
directeur de la mission
projet de territoire France
patrice.berthe@cg77.fr

Maria Basile
Université De Cergy-Pontoise
maria.basile@u-cergy.fr

Assistante pilote

Véronique Valenzuela
géographe France
pocotte@hotmail.com

Traduction & interprétation

Cabinet Iain Whyte
cabinetwhyte@iainwhyte.com

Les Artistes

Camille Fallet
artiste France
camillefallet@gmail.com

Romain Pellas
artiste France
romainpellas@gmail.com

Les Ateliers

Nicolas Detrie
directeur des Ateliers France
nicolas.detrie@ateliers.org

Antoine Plane
directeur adjoint des Ateliers France
antoine.plane@ateliers.org

Gisele Marconi
administration & organisation France
marconi.ateliers@gmail.com

Les Assistants

Véronique Valenzuela
géographe France
pocotte@hotmail.com

Zeynep Aktuna
urbaniste Turkey
zeynep.aktuna@gmail.com

Angela Maria Jimenez
architecte Colombie
angelajim@gmail.com

Alexandra Kozak
architecte urbaniste Russie
alexandra_kozak@mail.ru

Gregor Wittkaempve
étudiant en droit Allemagne
gregorwittkaemppev@web.de

**Les Ateliers Internationaux
de Maîtrise d'Œuvre Urbaine**

Le Verger, rue de la Gare
BP 9007
95020 Cergy-Pontoise

Tél : +33 1 34 41 93 91
Fax : +33 1 34 41 93 92

www.ateliers.org
contact@ateliers.org

Le Jury Co-présidence

Vincent Eblé
président du cg77
vice président de L'ADF chargé de
la jeunesse, de l'éducation, de la
culture et du sport
membre du bureau de Paris Métropole
vice président du STIF

Pierre-André Perissol
président des ateliers - ancien ministre -
maire de Moulins - président de L'AFD
pierre-andre.perissol@ville-moulins.fr

Acteurs locaux et nationaux

Gilduin Blanchard
groupe losis
g.blanchard@iosisgroup.fr

Serge Bonnefoy
association "Terres en villes" -
secrétaire technique
serge.bonnefoy@terresenvilles.org

François Delarue
vice président des ateliers
f.delarue@aftrp.com_france

Jean Dellus
urbaniste
jdellus@wanadoo.fr

Bruno Depresles
directeur de l'EPA Sénart

Rémi Garnot
agriculteur à Réau
La ferme des pains
fermedelacarriere@wanadoo.fr

Thierry Laverne
paysagiste / conseiller municipal
à Marcoussis.
président de l'association
« le Triangle Vert »
thierry@laverne.fr

Luc Raimbault
Communauté d'agglomération de Cergy
Pontoise - directeur général adjoint
luc.raimbault@cergypontoise.fr

Michel Roger
maire de Réau
michel.roger@san-senart.fr

Jean-Marie Stephan
direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la
forêt d'île-de-France.
jean-marie.stephan@agriculture.gouv.fr

Jean-Michel Vincent
membre du comité de pilotage des Ateliers
j-michel.vincent@developpementdurable.
gouv.fr

Bertrand Warnier
vice-président des Ateliers
bertrand.warnier@free.fr

Membres Internationaux

Elena Grigoryeva
vice-présidente de l'union
des architectes de la Russie
sar@irk.ru

Eduardo Guimaraes
Bresil - Curitiba
architecte-urbaniste, maire-adjoint aux rela-
tions internationales de Curitiba
edguimaraes@pmc.curitiba.pr.gov.br

Roland Karthaus
Grande-Bretagne - Londres
agence Think Place.
roland.karthaus@think-place.co.uk

Masami Kobayashi
Japon - Tokyo
professeur à l'université Meiji
mkob@gol.com

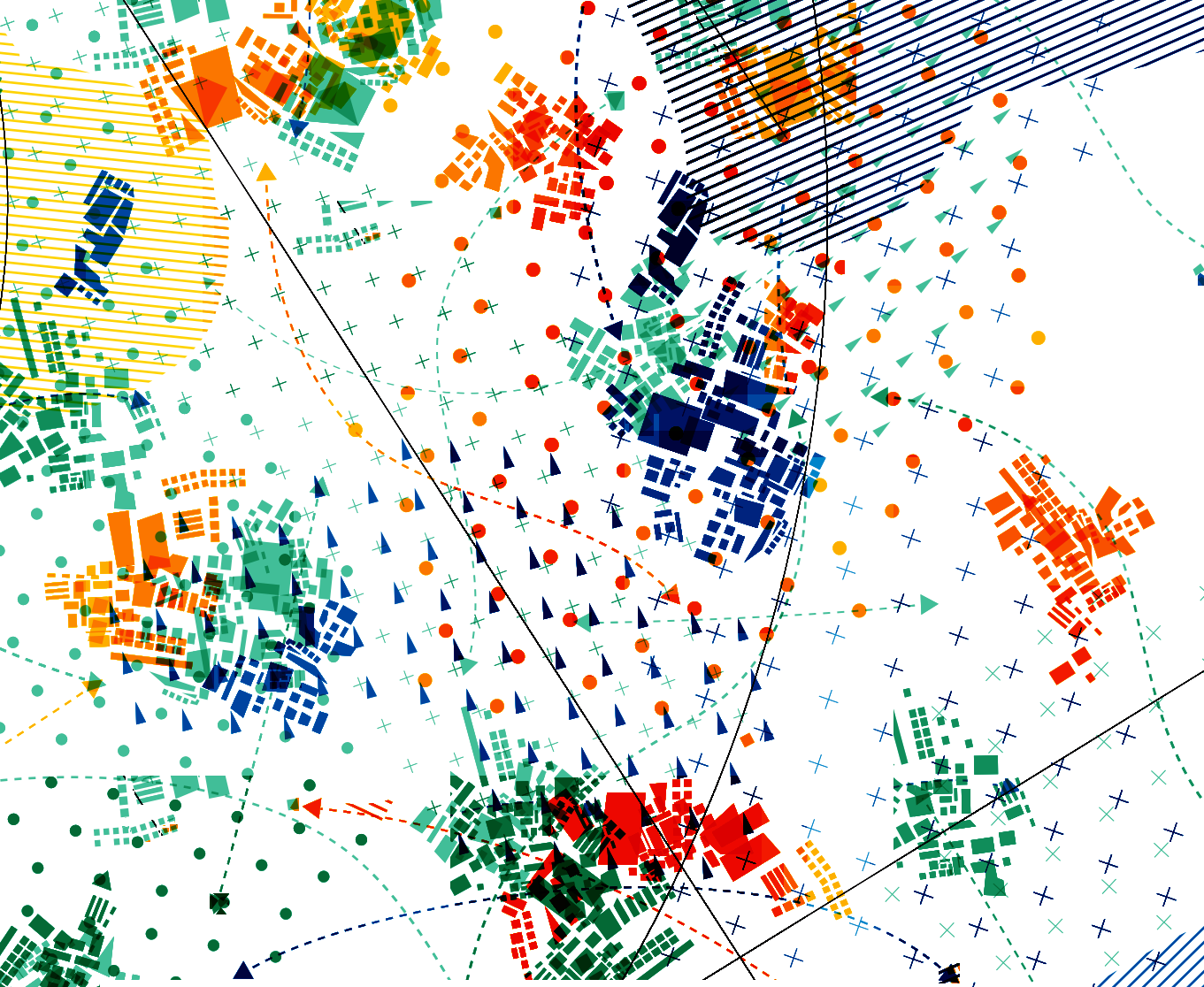
Boris Litvinov
Russie - Irkutsk
directeur des Ateliers d'hiver d'irkutsk
ibuaa@istu.edu

Alassane Ndiaye
Senegal - Thiès
adjoint au maire

Rameshwar P.V.K.
Inde - Amedhabad
professeur au Cept Amedhabad
shilanyas.ram@gmail.com

Fabio Todeschini
Afrique du Sud - Cape Town
fabio.todeschini@uct.ac.za

Nguyen Tran
Vietnam - Delta du Mékong
directeur du centre de recherche pour le
développement du delta du Mékong
ntran2010@gmail.com



aftrp
la ville en perspective



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
CERGY-PONTOISE
ENERGIES OUEST
île de France



Conseil Général
SEINE & MARNE



FONDATION
IOSIS
/ de la Seine à la Arche / établissement public d'aménagement /
La Défense Seine Arche

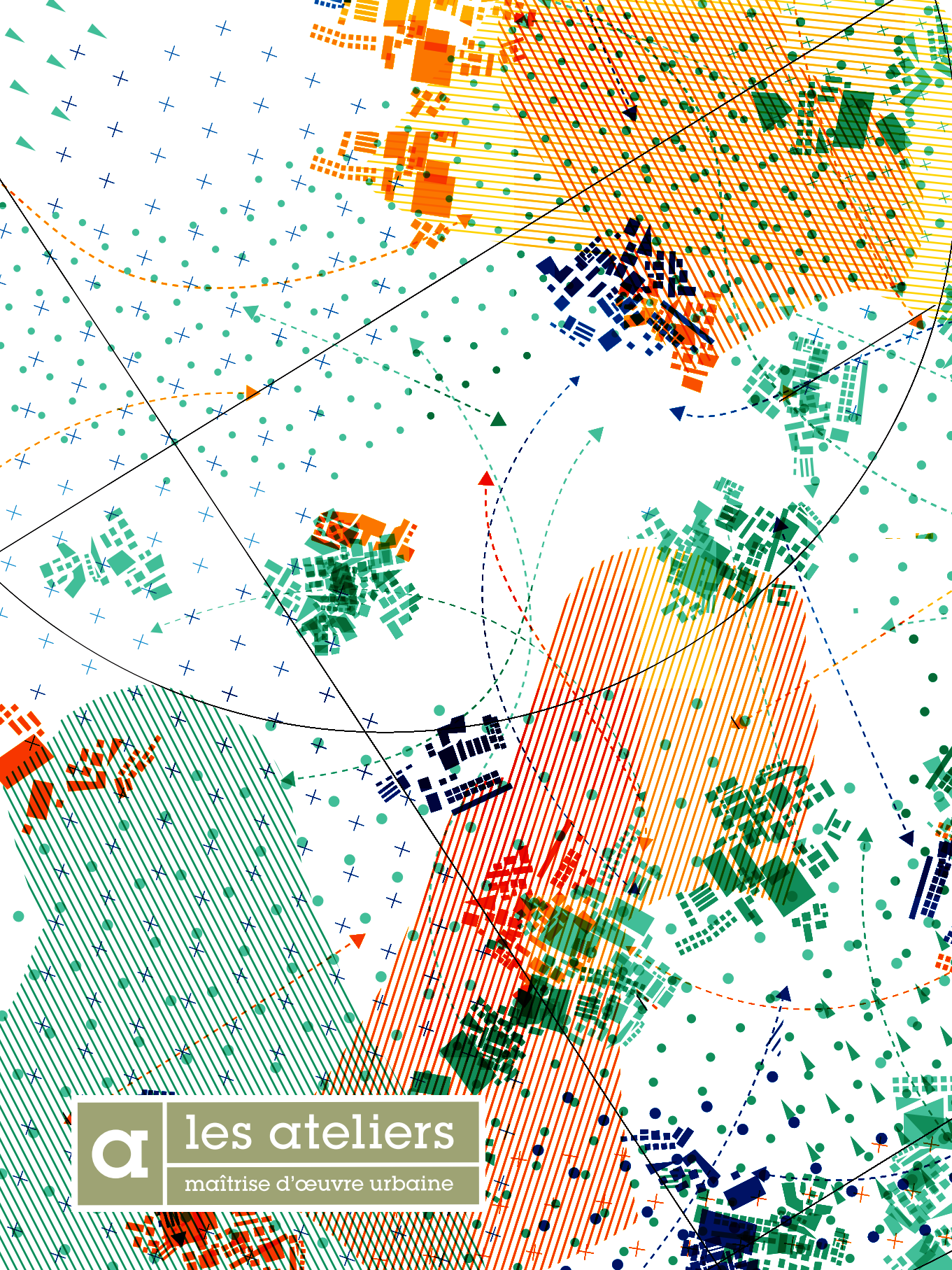
ESSEC



UNIVERSITÉ
de Cergy-Pontoise
val d'oïse le département **ENSAPC**



Direction régionale
et interdépartementale
de l'Équipement
et de l'Aménagement
ÎLE-DE-FRANCE



a les ateliers
maîtrise d'œuvre urbaine